

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. 1, No 4.

Lévis, 5 mai, 1950.

Editeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

AURONS-NOUS DES SIGNAUX LUMINEUX ?

Réunion du conseil

Première lecture du règlement No 163.
Service aérien avec les Iles.

A un ajournement d'une séance spéciale du Conseil de la Ville de Montmagny, tenu au lieu ordinaire des séances, lundi le 1er mai, assistaient les échevins J.-M. Corneau, W. Leblanc, P. Corriveau, L. Gagné, H. Vézina, W. Landry et P. Lemieux. La réunion était placée sous la présidence de Son Honneur le Maire, M. L.-O. Roy.

Il fut proposé par l'échevin P. Corriveau, secondé par l'échevin W. Landry, que le secrétaire trésorier soit autorisé à donner une première lecture du Règlement no 163 autorisant la construction d'un barrage et prise d'eau, d'une conduite d'adduction et de distribution par notre aqueduc de même que l'emprunt nécessaire pour les dites fins.

Les échevins considérèrent ensuite une proposition d'établissement d'un service aérien entre l'Ile-aux-Grues, l'Ile-aux-Grues et Montmagny, présentée par la Compagnie Charlevoix Air Service Incorporée.

Tenant compte de l'intérêt que présenterait un tel moyen de communication pour le transport des malades et des voyageurs en hiver,

Les résidents de l'Ile aux Grues en faveur d'un service aérien

Les résidents de l'Ile-aux-Grues ont adressé à l'Hon. Antoine Rivard une demande en vue de faire accorder des subsides à la compagnie Charlevoix Air Service Incorporée.

des difficultés de transport que connaissent les résidents de ces îles en toutes saisons, le Conseil, sur la proposition de l'échevin J.-M. Corneau, secondé par l'échevin P. Lemieux, décide d'appuyer la demande des habitants des îles, intéressés à l'établissement d'un tel service, ainsi que la demande des subsides absolument indispensables à cet effet. Copie de la résolution sera envoyée à l'Hon. Antoine Rivard.

Le chemin de fer Canadien National sera-t-il appelé à défrayer une partie du coût d'installation de signaux lumineux aux traverses à niveau, près de la gare, sur la rue St-Pierre et sur la rue St-David? C'est la question que doit décider les membres de la Commission fédérale des Transports après avoir entendu les témoins présentés par la ville et par les chemins de fer.

Les commissaires H. S. Chase et W. J. Patterson ont siégé à Montmagny, lundi dernier le 1er mai, pour entendre cette cause commencée en 1946 et qui avait toujours été remise depuis cette date.

(suite à la page 11)

LE REGLEMENT DE L'AQUEDUC

Voici pour l'information de nos lecteurs un résumé substantiel du contenu du règlement municipal no 163 concernant l'autorisation de construire un nouveau système d'aqueduc à Montmagny.

Le règlement considère qu'étant donnée la nécessité de procéder à une telle installation selon les plans préparés par les ingénieurs conseils et approuvés par le ministre de la Santé, il est nécessaire d'autoriser le conseil à faire une dépense de \$485,000.00 et à effectuer un emprunt par obligation couvrant cette somme.

Les raisons principales données dans le règlement pour justifier cette dépense sont la protection du public, de la propriété, la conservation de la santé et de la salubrité publique.

Les travaux comprendront la construction d'une écluse déversoir et la pose d'une conduite d'adduction et d'un réseau de distribution. L'écluse réservoir sera située sur la rivière à la Perdrix, dans la paroisse de Cap St-Ignace et sera construite en béton. La conduite d'adduction, d'une longueur de 35,000 pieds et d'un diamètre de 16 pouces sera constituée par des tuyaux de fonte. Le réseau de distribution comprendra trois circuits desservant toutes les parties de la ville.

Les obligations émises seront des coupures de \$100.00 et plus, payables au porteur ou au détenteur, enregistrées à la Banque Royale du Canada. Les obligations seront datées du 1er juin 1950 et seront remboursées par série en 30 ans. Les tranches de remboursement payées annuellement seront de l'ordre de \$26,500.00, intérêt et amortissement. Un intérêt à un taux n'excédant pas 3½% sera payé semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année. Les obligations seront rachetables selon les dispositions du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec.

Montmagny rend hommage à l'hon. Antoine Rivard

Au cours de brillantes cérémonies qui se sont déroulées dans notre ville dimanche dernier. A l'occasion de la nomination du député provincial au poste de Solliciteur-Général de la province.

Dans l'après-midi, une forte assistance s'était rendue à la salle Le Bûcheron pour participer à une réunion publique organisée en l'honneur du député provincial. D'éminents orateurs accompagnés

gnaient l'hon. Rivard et adressèrent la parole à la foule.

Le maire Louis-O. Roy, de Montmagny, souhaita la bienvenue à la population et déclara que la ville de Montmagny sait toujours réserver un digne accueil à ceux qui méritent d'être bien reçus. Le premier magistrat de la ville était entouré des maires de presque toutes les paroisses du comté.

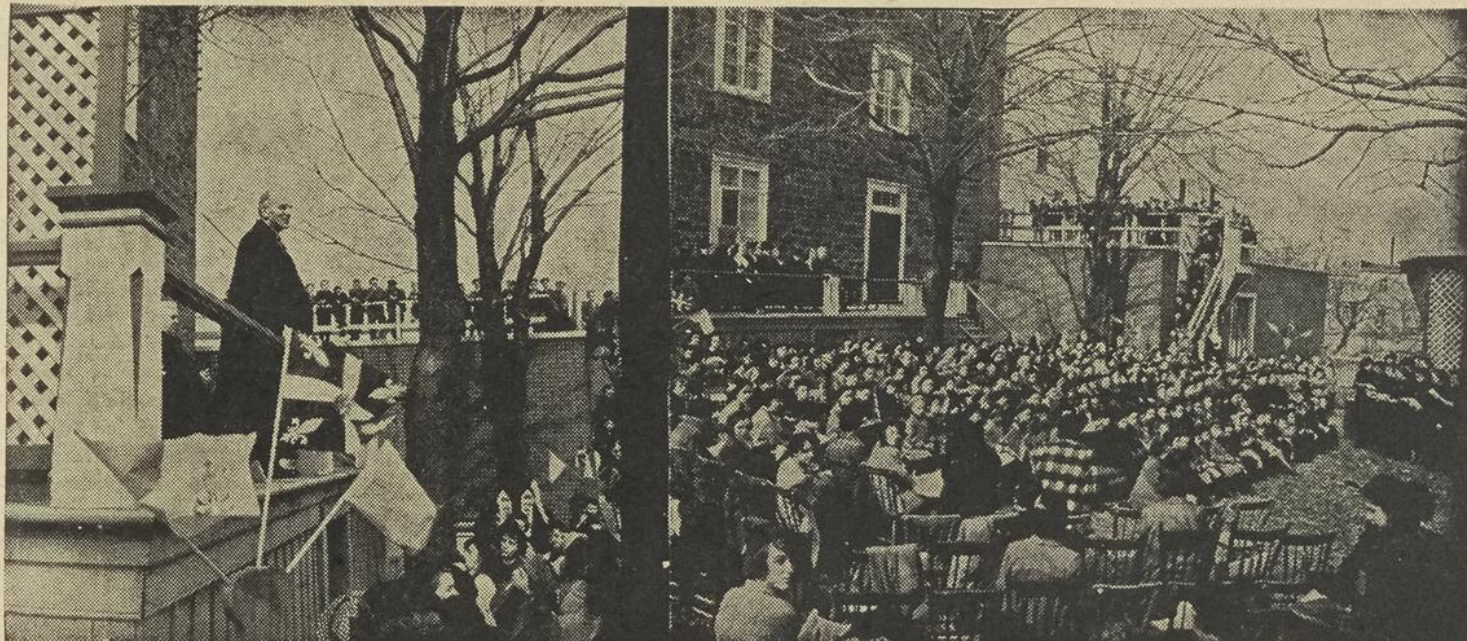
Le Dr Fernand Lizotte, député de L'Islet, qui agissait comme maître de cérémonie, présenta ensuite les différents orateurs: l'honorable Patrice Tardif, l'hon. J.-D. Bégin, l'hon. Omer Côté, l'hon. Onésime Gagnon. Puis, saluant l'hon. Antoine Rivard, le Dr Lizotte déclara: "Le député de Montmagny doit à son talent et à son

dévouement la brillante réception qu'on lui fait ici."

Accueilli par les acclamations de l'assistance, le député de Montmagny prit alors la parole: "En vous regardant aujourd'hui, dit-il, ce qui me fait plaisir, c'est que vous n'avez pas l'air de trop regretter la confiance que vous avez mise en moi. Si je suis ministre dans le cabinet Duplessis et Solliciteur-Général, c'est à vous que je le dois". Remerciant la foule d'être venue en aussi grand nombre, l'orateur célèbre le prestige du comté de Montmagny puis il ajoute: "Vous êtes venus pour rendre hommage au plus grand premier ministre que nous ayons jamais eu: l'honorable Maurice Duplessis."

(suite à la page 12)

La Semaine étudiante à Montmagny



Photographie prise dans la cour du couvent de Montmagny au cours de la manifestation organisée par les élèves jeudi dernier le 27 avril. Cette manifestation coïncidait avec la semaine étudiante. A gauche nous remarquons M.

le curé Painchaud, curé de St-Thomas, adressant la parole à la foule et à droite une partie de la foule réunie dans la cour du couvent. On sait que la campagne de cette année avait pour thème "La mission de l'étudiant".

SOMMAIRE

Dans ce numéro:

- La paroisse de Saint-Pierre 6
- Le plus vieux pèlerin canadien 5
- Les cinquante dernières années d'histoire du Cap St-Ignace..... 5
- La Page Féminine..... 4
- Une mesure qui s'impose 2
- La Chronique judiciaire 2
- La Lettre à ma cousine 2
- Et nos reportages sur les événements de la semaine.

Dans le prochain numéro:

- La paroisse de l'Islet.
- La chronique médicale par le Dr. G. Fortin.
- Wilfrid Proulx, Négociant en Gros.
- De Montmagny à Baie
- St-Paul, en avion, reportage inédit.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

Direction, administration et rédaction: Pierre-Paul Blais

Paul-J. Gros d'Aillon

64, rue de la Gare, Montmagny.

C. P. 228

Tél.: 73

PREMIER MONTMAGNY

UNE MESURE QUI S'IMPOSE

Commencé au siècle dernier, le développement de la ville de Montmagny continue d'être animé d'une évolution incessante qui tend, de plus en plus, à transformer le caractère premier de l'agglomération. Déjà, il est malaisé à un visiteur, revenant à Montmagny après une longue absence, de reconnaître les lieux qu'il fréquentait, il y a seulement quelques années. De nouveaux édifices ont remplacé les anciens, d'autres ont été édifiés sur des emplacements tout récemment encore dévolus à la culture, des industries nouvelles sont nées, des rues entières ont été ouvertes là où n'existaient, voici dix ans, que des champs et des jardins.

D'un grand village, Montmagny est devenue une ville et s'achemine maintenant vers l'aspect d'une cité. Les nombreux travaux d'envergure qui y sont effectués et ceux, projetés, contribuent à affirmer la continuité de cet essor. Les autorités municipales s'efforcent de maintenir les services publics à la hauteur des besoins qu'entraîne cette évolution permanente et voient, convenons-en, leurs charges s'accroître de nouveaux soucis.

Nous ne leur ferons donc pas de grief en leur signalant une amélioration qui semble s'imposer avec une certaine urgence: LE NUMEROTAGE DES MAISONS BORDANT LES RUES DE LA VILLE.

La situation, en regard de ce problème, est devenue, en effet, extrêmement complexe. Il semble bien que l'on ait entrepris, voici quelques années, de procéder à une mesure du genre de celle dont nous désirerions voir l'application, puisque sur certains édifices des numéros sont encore apposés. Mais, depuis, d'autres immeubles ont été édifiés auprès de ceux qui existaient déjà et la numérotation subsistante ne correspond plus à l'ordre actuel. Par un louable souci, certains propriétaires ont opéré, de leur propre chef, le numérotage de leur maison, mais il faut le dire, ils n'ont pas toujours tenu compte de la position occupée par leur propriété. Et, il n'est pas rare de voir des numéros pairs et impairs situés du même côté de la rue.

Cependant, le plus grand nombre des édifices de Montmagny est totalement dépourvu de désignation, principalement en ce qui concerne les immeubles sis le long des rues nouvelles.

Cela n'est pas sans comporter de graves inconvénients. Lorsqu'un étranger de passage dans notre ville désire rendre visite à quelque personne de sa connaissance, il lui faut entreprendre d'innombrables démarches, questionner, perdre un temps précieux à chercher le domicile où réside celui qu'il voudrait rencontrer. Cela déjà n'est pas de nature à servir le prestige de Montmagny.

Mais le problème va prendre un caractère plus aigu encore lorsqu'il sera décidé, en réponse à une demande qui a été posée, de faire porter le courrier postal à domicile. Si chacun, alors, indique à ses correspondants un numéro inspiré de la plus pure fantaisie, on peut aisément imaginer quel travail sera celui du facteur! Il est bien évident qu'il deviendra indispensable de prendre des mesures pour que le numérotage s'effectue rationnellement, suivant un plan établi par les autorités municipales. Pourquoi ne pas commencer sans plus attendre à dresser la liste des riverains de chaque rue? Il semble même que cela eut pu se faire aisément en profitant de la tournée effectuée par les estimateurs de l'impôt. S'il est trop tard pour cela, ne pourrait-on en charger le collecteur des taxes d'eau?

On ne peut nier l'intérêt que présenterait une telle mesure et il ne paraît pas y avoir de graves objections à sa réalisation qui n'entraînerait pas de lourdes dépenses. A Québec, les plaques de numérotage sont fournies par la Ville aux citoyens et le prix de revient en est extrêmement modique.

Mais ce n'est là qu'une suggestion secondaire qui suppose tout d'abord l'adoption d'un règlement municipal décidant que le numérotage des immeubles est obligatoire suivant un ordre préalablement établi et contrôlé.

P. G. A.

TRIBUNE LIBRE

Réflexions d'un ouvrier

Sur le courrier de Montmagny daté du 29 avril, je lisais en page 9 dans la tribune libre les réflexions d'un salarié qui a cru bon ne pas dévoiler son nom et qui débute en parlant de polémique parmi les différentes classes de la société par rapport aux partages des bénéfices. Ne partez pas en peur, mon cher salarié. Les organisations ouvrières ne sont pas formées pour s'opposer aux groupements d'employeurs comme une force à une autre force. Ne croyez-vous pas qu'un tel esprit aurait pour résultat de provoquer ou d'aggraver la lutte des classes l'attitude bienveillante ou hostile favorisera ou empêchera pour une large part l'établissement de relations cordiales, et l'épanouissement d'un esprit de collaboration au sein même de l'entreprise diminuera ou accentuera le rôle revendicatif des organisations ouvrières. Nous avons déjà vu dans certaine ville des syndicats appelés comités de boutique et qu'est-il arrivé si ceci n'est pas tourné au détriment des ouvriers; le patron, en étant le maître, peut se lamenter plus souvent qu'à son tour. Qui mon cher salarié empêche votre patron de s'unir avec les autres patrons dans les organisations patronales. Est-ce l'entêtement, ou encore parce que c'est le désir de l'Eglise de voir non seulement les ouvriers s'unir en syndicats mais aussi les patrons dans leurs syndicats respectifs. Dans les syndicats patronaux déjà organisés les ouvriers ne vont pas se placer le nez où ils n'ont pas d'affaires et bien pour que votre patron fasse de même. Veuillez croire que nos syndicats ouvriers n'ont pas été fondés pour commérer contre les patrons mais plutôt pour empêcher le trafic du travail au détriment de la personne humaine.

D'après vous les ouvriers sont en paradis terrestre, loin des tracasseries, des inquiétudes, nos pères de familles reçoivent des salaires formidables, les loyers sont à bon marché, etc. Enfin mon cher salarié je vous invite à revenir sur la terre pour voir la réalité, et vous allez vous apercevoir qu'il n'y a pas seulement certains patrons qui doivent continuer de travailler après la journée. Si l'ouvrier ne le fait pas, très souvent c'est parce qu'il sort de l'usine trop fatigué, poussé toute la journée par le patron et très souvent par des systèmes de bonus dont plusieurs ouvriers ne sont même pas capables de calculer. Un peu plus loin dans votre lettre vous mentionnez qu'il n'est pas rare de constater que le salaire du patron est inférieur à celui de certains ouvriers. De ce temps-ci peut-être, parce que c'est le temps des rapports d'impôts sur le revenu et peut-être que certains patrons ont intérêt à gagner le moins cher possible (dans les livres).

Quand aux statistiques, vous pourrez consulter le Welfare Council, de Toronto et Workers: budgets in the United States. Comme on dit qu'il y a plus d'idée dans plusieurs têtes que dans une, voudriez-vous prendre la peine mon cher salarié de lire la lettre pastorale collective des Evêques qui a été signée par 3 Archevêques et 22 Evêques et vous allez en avoir pour votre argent.

Léopold COTE

Lettre à ma Cousine

Montmagny, le 5 mai

Mademoiselle Béatrice Dantel
511, Avenue des Azteques
MEXICO.

Ma chère cousine,

Nous venons de vivre, nous de Montmagny, l'une des plus chaudes semaines de l'année, et cela, sans même que le thermomètre en ait été, le moins du monde, affecté. Non pas qu'il ait atteint des sommets vertigineux et qu'il s'y soit, depuis, confiné avec une louable persévérance! Non, bien au contraire, le "pauvre" semble avoir beaucoup de peine à se remettre de l'hiver. Mais l'avalanche des événements qui ont enfiévré la vie locale au cours des derniers jours nous a plongé dans un véritable bain de chaleur.

Vois plutôt. Nous cûmes, jeudi de l'autre semaine, le plaisir d'entendre une remarquable conférence prononcée par l'Hon. A. Rivard lors d'un dîner-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes. Ce fut magnifique, mais il régnait dans la salle à dîner de l'hôtel une température qui n'a rien à envier au climat des régions où évolue ton aimable personne. Non moins réchauffant furent les discours enflammés des orateurs qui prirent la parole à l'occasion du banquet donné en l'honneur de la promotion de notre député provincial aux fonctions de Solliciteur-Général. Il n'y eut pas que des éclats oratoires! Un des serveurs arpenta rapidement les allées étroites de la salle, les mains chargées d'assiettes remplies, et de plats garnis, fit un faux pas, trébucha et déversa sur les épaules d'une respectable dame le contenu grasseyeur de son fragile fardeau. Je te laisse à deviner de la satisfaction éprouvée par la bénéficiaire de cette manne d'un nouveau genre!

Le Fédéral n'a pas voulu être en reste avec le Provincial et, dès lundi, siégeait dans notre ville le tribunal de la Commission des Transports. Mais ce ne fut pas une mince affaire que de suivre le déroulement de l'affaire. Les Commissaires ne parlaient pas un traître mot de français, les témoins ignoraient tout de la langue anglaise et pour comble de bonheur personne n'était d'accord. Mais nous nourrissons l'espoir d'avoir été entendu de la Commission.

Avant qu'une nouvelle vague n'arrive, je me hâte de t'adresser les plus chaleureux sentiments de

Ton dévoué,

Cousin Nicolas.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Querelle autour d'un réfrigérateur

L'affaire n'a pas l'air bien sérieuse; personne n'est très convaincu de l'utilité de sa présence devant le juge. Le juge lui-même semble envisager la cause avec une évidente bonhomie. Pas d'envolées enflammées du côté des avocats!

Un vendeur de réfrigérateur, travaillant à la commission pour un commerçant, a effectué la vente d'un appareil suivant le système des ventes à tempérament, mais a perçu un montant de \$40., payés comptant, qu'il a négligé de remettre à son patron en considérant que cette somme représentait sa commission pour la transaction.

Et, de fait, c'était bien là la rétribution convenue. Mais, le commerçant prétend que la somme devait d'abord lui être remise, quitte ensuite à la retourner à son représentant. Il accuse donc le vendeur d'omission frauduleuse de rendre compte de perception de deniers.

L'accusation s'appuie pour argumenter sur le fait que le prix de vente du réfrigérateur n'était pas rigoureusement fixé et que tous les argents retirés de la vente devaient être envoyés au plaignant.

La défense assure au contraire, et cela semble logique, que le marchand a donné à son vendeur des indications précises quant à la somme qu'il exigeait, le supplément devant constituer le paiement de l'agent.

Défilent quelques témoins, voyageurs de commerce de leur état ou commerçants, qui confirment le principe énoncé par la défense: plus le vendeur vend cher, plus il fait d'argent! Rien là encore qui blesse la commune conception.

Quant à rendre compte, l'accusé s'en est acquitté, mais il a gardé la somme qu'il estimait avoir méritée. A vrai dire, tout le piquant de l'affaire réside dans la façon dont les choses se sont passées. Lorsqu'il demanda à son employé de lui renvoyer les \$40 du versement au comptant, le patron reçut en réponse une phrase fort apparemment avec celle que Cambronne servit aux Anglais à Waterloo. Et, offusqué avec quelque raison, il en appela à la Cour pour le laver de cette... offense. La narration de cette mésaventure a pour effet de briser la glace que le froid produit par cette affaire de réfrigérateur.

(suite à la page 8)

Annonces classifiées

À VENDRE

Superbe ACCORDEON à l'état neuf. S'adresser à Mme Simone Côté, Edifice Allard, Montmagny.

À VENDRE

MOTOCYLETTE "INDIAN", deux cylindres, remise à neuf, licenciée. S'adresser à Lionel FORTIN, tél.: 405W, Boulevard Lousie, Montmagny.

À VENDRE

Magnifique RESIDENCE, habitable l'hiver, à 6 milles de Montmagny, sur la route nationale. Prix très avantageux. S'adresser à: Casier Postal: 334, Montmagny, ou téléphoner à 49.

À VENDRE

Une glacière peu usagée, un piano automatique avec 50 ou 60 rouleaux, 500 briques de seconde main. S'adresser à RAOUL THIBAUT, 18, des Erables, Montmagny.

À VENDRE

Un coffre-fort en très bon ordre et récent, à vendre à bonnes conditions. Convientrait particulièrement à une compagnie. S'adresser au bureau de notre journal.

À LOUER

A louer, deux pièces confortables, sortie individuelle, eau courante. S'adresser à M. CLEMENT PROULX, rue de la Station. Tél.: 445.

Homme demandé

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, âgé de 25 à 50 ans, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenus dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager, voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. WATKINS, Dépt. 9-M-7A, St-Roch, Montréal, Qué.

MAISON À VENDRE

Maison en très bon ordre, très bien située, rue St-Jean-Baptiste. En face de l'Unité Sanitaire. Libre dans le moment. Prix avantageux.

Georges-E. Fournier
MONTMAGNY

Ultime hommage à Mme C. Ringuet

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de Mme Candide Ringuet, née Alida Bernatchez, décédée à Rouen, Abitibi, le 19 avril dernier, à l'âge de 37 ans et un mois.

D'imposantes funérailles lui ont été faites en l'église St-Mathien de Montmagny, lundi le 24 avril, à 9 hres, au milieu d'une assistance considérable de parents et amis. Madame Ringuet était une femme de bien, dévouée, et estimée de tous. Sa disparition si soudaine plonge dans le deuil une famille très bien connue.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux Candide Ringuet, une fille Pierrette. Son père et sa mère, M. et Mme Gaudias Bernatchez, de notre ville. Ses frères: Wilfrid, Diogène, Ernest, Arthur, Amédée et Léo Bernatchez. Sa sœur, Mme Ed. Lavoie (Marilda); son beau-frère Ed. Lavoie. Ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Wilfrid Bernatchez (Rose Pelletier), Mme Diog. Bernatchez (Carmen Patry), Mme Ernest Bernatchez (Jeanne Lapierre), Mme Amédée Bernatchez (Yvette Pigeon), Mme Léo Bernatchez (Suzanne Hoffman). M. et

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich" point d'ourlets à bord picots, boutons couverts ou pour vous procurer corsets et brassières de Marque "Nature Rival", rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté

Rue St-Thomas, Montmagny
n.o. j.n.o.
S'adresser à Madame Clément PROULX, Montmagny Station.

Commerce à vendre

Magasin de Tissus à la verge, Coupons, broderie, etc., à vendre au prix coûtant. Bonne clientèle. Loyer raisonnable. S'adresser à FOYER DES COUPONS, 3, rue Ste-Marie, MONTMAGNY.

PROPRIÉTAIRES ATTENTION !

Avez-vous des travaux de couverture à faire exécuter? Je suis à votre service pour tous genres de travaux, réparations ou autres. Egalement posage de tuile (caoutchouc, plastic, asphalte, etc.), sur planchers et murs.

Aussi vente des matériaux adéquats. S'adresser à

WILSON GENDREAU

R. R. No 1, Montmagny.

À VENDRE

- 1 set de chambre
- 1 glacière électrique, marque "FRIGIDAIRE".
- 1 Divan Studio avec 2 chaises
- 1 poêle à l'huile avec souffleur électrique
- 1 set de cuisine chromé avec 6 chaises

Cause: départ de Montmagny pour logement meublé

J.-B. RIVARD

Tél.: 453 Montmagny

À VENDRE

AVOINE DE SEMENCE
Très bonne qualité

Omer Simard

R.R. No 2, Montmagny.

Mme Geo. Duquet (Anna-Marie Ringuet), M. et Mme Armand Caron (Etienne Ringuet), M. et Mme Adrien Canuel (Marie-Ange Ringuet), M. et Mme Léopold Ringuet (Simonne Duval), M. et Mme Louis Robin (Euchariste Ringuet), M. et Mme Armand Ringuet (Blanche Cloutier), M. et Mme Léopold Trudel (Augustine Ringuet), M. et Mme Geo.-H. Ringuet (Bérande Dion), M. et Mme Sylvio Guimond (Lucille Ringuet), M. et Mme François Hébert (Rose-Anne Ringuet), et Alphonse Ringuet, Jr. Ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Ringuet, de Montmagny.

Elle laisse en outre un très grand nombre de cousins et cousines, neveux et nièces. Portait la croix, M. Adrien Canuel, beau-frère de la défunte. Les porteurs du corps étaient aussi les beaux-frères, MM. Léopold Ringuet, Geo.-Henri Ringuet, Alph. Ringuet, Jr. et Sylvio Guimond.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. le curé Joseph Brochu, qui chanta le service assisté des abbés Gilles Joncas et Armand Proulx, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, le corbillard était précédé du drapeau des Lacordaire et Jeanne d'Arc, lequel était porté par M. Ls-Arthur Pouliot. Conduisaient le deuil son époux M. Candide Ringuet, son père

Le marché des laits concentrés

Ottawa, le 20 avril 1950 — "En 1949, le Canada a exporté du lait en poudre à une cinquantaine de pays différents, mais toute l'industrie des laits concentrés est maintenant atteinte par les difficultés que suscite l'échange des devises. C'est là une des raisons pour lesquelles cette industrie, qui a connu une expansion si rapide pendant la guerre, traverse une soi-disant "crise de croissance" qui a motivé et motive encore des ajustements de toutes sortes". C'est ce que déclarait hier le directeur de l'Inspection et du Classement des Produits Laitiers à Ottawa, M. D.-B. Goodwillie, à l'assemblée annuelle des Techniciens en Industrie Laitière du Québec tenue à St-Hyacinthe, P.Q.

"Il existe deux facteurs qui, à moins de changements, peuvent avoir des répercussions déplorables sur l'industrie des laits concentrés, a ajouté le conférencier. Certains manufacturiers ont mis sur le marché des produits qui ne correspondaient pas aux exigences de la classification. Une telle ligne de conduite non seulement fait un tort considérable au vendeur, mais porte atteinte à la réputation de nos produits sur les grands marchés. Le manufacturier qui délibérément tente de tromper le classificateur officiel se jette tout simplement un mauvais tour à lui-même et pose un geste contraire aux intérêts bien compris du commerce.

"Un autre point à se rappeler, c'est que l'emballage employé dans la vente des laits industriels doit être propre, bien marqué et attrayant. Il ne sert à rien de fabriquer le meilleur des produits si on l'offre ensuite en vente dans un contenant inférieur".

Auparavant, M. Goodwillie avait souligné que la consommation du lait évaporé a doublé depuis dix ans et qu'elle se maintient à la hausse. C'est que, dans ce domaine, fait-il remarquer, on fabrique et on vend un bon produit. Le lait concentré sucré pour sa part est plus affecté que les autres par le problème des échanges étant donné que le Canada exporte plus de 60% de sa production.

M. Gaudias Bernatchez, son beau-père M. Alphonse Ringuet, son oncle J.-A. Vallée; ses frères: Diogène, Ernest, Arthur, Amédée et Léo Bernatchez. Ses beaux-frères: Léopold Trudel, Alphonse Ringuet Jr.

Dans les rangs du défilé on remarquait MM. Charles Joncas, Frank Thibault, Adolphe Deladurantaye, Ludger Picard, Albert Thibault, Sam. d'Amours, Lucien Bcullet, Jos. Robin, Well. Nicole, Ovide Langlois, Gérard Gaudreau, David Paradis, Marc. Guillemette, Albert Godin, Wilf. Robin, Noël Gaumond, Damécil Gaumond, et une foule d'autres citoyens dont il nous est impossible de publier les noms.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Charles-H. Dubé, de notre ville.

Nous prions respectueusement les familles Bernatchez et Ringuet, d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Le premier chemin de fer électrique au Canada, établi en 1886, reliait les villes de Windsor et de Walkerville, en Ontario.

Le Canada compte quelque 30 compagnies de chemins de fer différentes, variant en importance des Chemins de fer nationaux avec 21,000 milles de voie ferrée à la compagnie de chemin de fer des Millelles avec quatre milles et demi de rail.

Ce qu'on lisait dans "LE PEUPLE"

En 1900

Sa Grandeur Mgr Macdonald, évêque de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, était de passage à Montmagny, dimanche dernier, l'hôte du Révérend M. Marois. Sa Grandeur a quitté notre ville lundi.

La scierie de M. Price est en activité depuis lundi. Le travail de nuit ne commencera pas cependant, avant que le flottage des billots soit terminé, ce qui arrivera bientôt, nous dit-on.

Le conseil de ville n'a pas siégé lundi dernier, faute de quorum: il a ajourné sa séance à mercredi prochain.

En 1925

L'Union Catholique des Cultivateurs a suggéré de réorganiser la Société St-Jean-Baptiste.

M. le chanoine S. Coubé, prédicateur du Carême à St-Eusèbe, viendra donner une conférence sous les auspices de l'Association Littéraire et Artistique, durant la dernière semaine de mai.

A St-Damase, le 5 mai, M. Ernest Desrosiers, fils de M. Onésime

Desrosiers, de St-Aubert, a épousé Mlle Emilia Pelletier, fille de M. Jos. Pelletier.

En 1940

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie A. Bélanger Ltée, le sénateur D.-O. Lespérance a été réélu président du conseil d'administration et M. le notaire Jos.-C. Hébert a été réélu président de la compagnie. Le gérant-général est M. Philippe Béchard, le secrétaire M. Alexandre Béchard et le gérant des ventes M. J.-A.-N. Proulx.

Au Cap St-Ignace, le 4 mai a été béni le mariage de M. Joseph Mercier et de Mlle Rita Marois, fille de M. Olivier Marois.

M. Jules Gaudreau a épousé, le 8 mai, Mlle Marie-Anne Proulx, fille de feu M. Eugène Proulx ex-maire de St-Thomas.

Le dentiste Jean-Luc Lavallée, de St-Jean Port-Joli, qui vient de décrocher son doctorat en art dentaire à l'université de Montréal, s'installera à Montmagny au début de juin.

LE CONFORT EN VOYAGE...



Le **Continental** Limité

Chaque jour deux trains "Continental Limité" quittent l'est du Canada, l'un de Montréal, l'autre de Toronto, et traversent le pays à destination de Vancouver, reliant ainsi l'est aux provinces des Prairies, aux Rocheuses et à la côte du Pacifique. Des vastes fenêtres des wagons-salons, des wagons-lits, des wagons-restaurants ou des voitures ordinaires, le voyageur admire les beautés innombrables de son pays.

Chaque mille parcouru sur le Canadien National entre Montréal et Vancouver, en passant par le Parc National Jasper, est une agréable aventure.

Il dessert

MONTREAL
OTTAWA
TORONTO
WINNIPEG
SASKATOON
EDMONTON
JASPER
VANCOUVER

Service courtois, confort, repos, voilà ce que vous offre le chemin de fer, à des prix qui conviennent à votre budget.

Voyagez par le

CANADIEN NATIONAL
LE RÉSEAU QUI DESSERT LES DIX PROVINCES



Courrier de "Tante Annie"

Quelques mots à nos lectrices

La direction du journal "Le Peuple" a le plaisir d'informer ses charmantes lectrices que la page féminine est à leur entière disposition. Toutes les suggestions, remarques, communiqués seront publiés, suivant l'espace disponible à cet effet.



Afin d'apporter à cette page plus d'intérêt, la Direction du "Peuple" s'est assurée le concours d'une collaboration compétente. Celle-ci entretiendra nos lectrices des problèmes féminins, sous la signature de "Tante Annie".

TANTE ANNIE vous invite à lui faire parvenir un abondant courrier. Exposez-lui vos difficultés, ménagères, gastronomiques, familiales et même sentimentales. Basés sur une solide expérience, ses conseils pratiques vous aideront à résoudre vos problèmes.

Adressez vos lettres à "TANTE ANNIE, Le Peuple, Montmagny". Une réponse est assurée à chaque demande.

LA DIRECTION

ANTOINETTE GIROUX

Madame Antoinette Giroux est sans contredit la plus grande comédienne de langue française au Canada. Née à Montréal, elle est venue très jeune sur les planches. Elle fut envoyée par le gouvernement provincial étudier l'art dramatique, à Paris, sous la direction de monsieur Denis d'Inès, sociétaire de la Comédie-Française. Une fois ses études d'art dramatique terminées, elle entre au théâtre de l'Odéon, où pendant une année elle joua le répertoire et souvent la comédie moderne. Elle fut Aline du "Chemineau", "L'Arlésienne", "Sapho" et "Gringoire". A la suite de ses succès à l'Odéon, elle fut remarquée par monsieur Lehman, directeur des théâtres de la Porte Saint-Martin et de l'Ambigu, qui l'engagea pour créer et jouer les premiers rôles des grandes œuvres. C'est ainsi qu'elle fut de la distribution du "Grillon du Foyer", du "Père Lampion", puis elle fut l'interprète du rôle de "La petite source" dans "L'Aiglon". Elle de-

meura trois ans avec cette troupe et, avec elle, elle fit de grandes tournées en Europe et en Orient. Elle vint même au Canada, où à côté de Pierre Magnier et de Germaine Dermo, joua au His Majesty's le rôle titre de "L'Aiglon".

Sa santé ébranlée, elle quitta avec regret la troupe de la Porte de Saint-Martin et revint à Montréal où elle se joignit à la troupe de Barry-Duquesne qui jouait au Stella. Avec cette troupe, elle demeura deux ans puis elle devint, pour la saison 1934-35, directrice de la troupe qui occupait le Stella.

Par la suite, elle laissa le théâtre pour se spécialiser à la radio mais par l'intermittence elle revenait à ses premières amours, au théâtre, et on a pu l'applaudir à l'Arcade.

Cette grande artiste fait aujourd'hui ses débuts au cinéma dans le personnage de mademoiselle Angélique, l'amie du docteur Cyprien, dans le film "Séraphin".

Pour le printemps



Ce costume très ajusté, aux lignes asymétriques, donne le plus bel effet pour le printemps, lorsqu'il est confectionné de belle soie grise. Il convient particulièrement aux personnes grandes et minces dont il souligne délicatement la sveltesse.

Potins du cinéma français

En plus d'être un merveilleux film d'amour, "BARRY" est aussi un film à la gloire de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, dans les Alpes, de ses humbles moines et de leurs chiens, de deux d'entre eux: Barry I et Barry II, son fils, qui, au début du XIXe siècle, ont sauvé des dizaines de vies humaines. C'est Pierre Fresnay qui anime cette dramatique et puissante production.

* * *

"Le Briquet enchanté" qui sortira incessamment est le premier film en dessins animés parlant français de long métrage en Agafacolor. C'est une poésie naïve et charmante pleine de musique et de chansons adorables; la délicieuse idylle de la princesse et du simple soldat. Il est tiré d'un conte d'Andersen.

* * *

La belle artiste Viviane Romance revient au cinéma avec un film d'une intensité dramatique bouleversante "LA COLÈRE DES DIEUX"; qui pose un problème insoluble: si nous pouvions recommencer notre vie, ferions-nous les mêmes bêtises en face des mêmes circonstances?

* * *

"Le Cœur sur la main", un nouveau film de l'irrésistible comédien Bourvil, semble prouver que cet artiste devient de plus en plus le "Charlot" français.

* * *

Pierre Blanchard fait revivre la grande figure du "Docteur Loennec", un film de Maurice Cloche à la gloire du "Chopin de la science".

La Chronique de Vatel



Le Sirop d'érable: régal des petits et des grands

En fin d'avril, chaque famille dispose généralement d'une bonne provision du fameux sirop, brun caramel, dont la saveur parfumée fait le régal des petits et des grands. Les premiers jours, sans doute, se gava-t-on à satiété de ce nectar qui reçoit un joyeux accueil sur les tables familiales. Mais, il n'est de bonnes choses dont on se lasse, à la longue! Et bientôt il semblera que l'on ait moins d'empressement à plonger sa cuiller dans la soucoupe où s'étale le sirop doré.

La maîtresse de maison aura alors le souci de trouver une nouvelle façon de faire apprécier cet excellent aliment. Voici à son usage quelques recettes qui feront les délices des gourmets:

DELICES A L'ERABLE

- 1 1/2 tasse de sirop d'érable
- 4 cuillerées à table de sucre
- 1 1/2 tasse de farine à pâtisserie
- 3 cuillerées à thé de poudre à pâte
- 1 1/2 cuillerée à table de beurre
- 2 oeufs bien battus
- 1/4 cuillerée à thé de sel
- 1 tasse de lait

Cuire le sirop 5 minutes après ébullition, le verser dans une lèchefrite beurrée pouvant contenir 4 tasses de liquide. Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre et les oeufs bien battus et battre jusqu'à ce que le mélange soit léger. Tamiser la farine la mesurer et tamiser de nouveau avec poudre et sel. L'ajouter au mélange en alternant avec le lait. Jeter cette pâte par cuillerée dans le sirop chaud. Cuire au four à 375° F., durant 35 à 45 minutes. Servir chaud avec crème douce.

TARTE MOUSSELINE A L'ERABLE

Pâté sucrée:

- 1 1/2 tasse de farine à pâtisserie

- 1/4 tasse de sucre
- 1 oeuf entier
- 4 cuillerées à table de beurre
- 1 pincée de sel

Tamiser la farine, mesurer, mettre dans un bol avec le sucre et le sel. Couper le corps gras dans la farine, ajouter l'oeuf. Bien mélanger avec le couteau. Laisser reposer la pâte à la glacière durant 2 heures. A l'aide des mains étendre la pâte dans une assiette de pyrex, piquer avec une fourchette et cuire à 400° F., jusqu'à ce que légèrement doré.

Mousseline à l'érable:

- 1 cuillerée à table de gélatine
- 4 jaunes d'oeufs
- 1/4 de tasse d'eau
- 1/4 de tasse de sucre
- 1/4 de tasse d'eau froide
- 1 tasse de sirop d'érable
- 4 blancs d'oeufs battus

Gonfler la gélatine dans l'eau froide. Battre légèrement les jaunes d'oeufs, ajouter le sirop d'érable et l'eau. Cuire au bain-marie jusqu'à épaississement. Ajouter la gélatine. Refroidir et laisser prendre à demi. Monter les blancs d'oeufs en neige avec le sucre, les incorporer au premier mélange. Verser dans l'abaisse de pâte refroidie. Saupoudrer de noix de Grenoble hachées.

**SOULAGEZ
MAUX,
DOULEURS**
EN FROTTANT AVEC LE

Procure soulagement rapide. Non gras, sèche vite, n'émet aucune odeur forte. Grosse bouteille économique 65¢

19F-46
**LINIMENT
MINARD**

35¢

RIEZ-VOUS DES INTEMPÉRIES!
Recouvrez de **peinture Murphy**
**TOUTE SURFACE EXTÉRIEURE—
PLUS BELLE • PLUS DURABLE**

Exigez les peintures Murphy et le NARVO pour vos prochains travaux de peinture.

En vente chez: Les Appareils de Chauffage Enrg.
Jos. Hoffman, Berthier en Bas.
Mme Ludger Bernier, Cap St-Ignace.
Charles-Eugène Leclerc, L'Islet.
L'Echo, Syndicat Coopératif, Trois-Saumons.
Alphonse Tardif, Ste-Louise.
L'Union Agricole, Ste-Anne de la Pocatière.
J.-F. Dumais, Ste-Anne de la Pocatière.
Louis Duval, Deniau.

**GOÛTEZ AU
GIN
CANADIEN
ALOUETTE**

Vrai gin canadien fait par des Canadiens, il est doux et moelleux.



Cinquante ans d'histoire du Cap St-Ignace

Souvenirs d'un médecin de campagne
M. le Dr J.-E.-A. CLOUTIER

Les cinquante premières années du vingtième siècle
au Cap St-Ignace racontées par un médecin de campagne
qui y a passé tout son règne.
Notes pour servir à l'histoire du Cap St-Ignace

CHAPITRE I

Comme tôt ou tard il se trouvera quelqu'un pour écrire l'histoire de la paroisse du Cap-St-Ignace, déjà esquissée par Mgr Sirois dans "Monographie du Cap St-Ignace" et par l'abbé Ivanhoë Caron dans "Aux origines d'une paroisse", j'ai cru faire oeuvre utile en rédigeant à mon tour la chronique des cinquante années s'étendant de 1898 à 1949 que j'ai passées dans cette intéressante localité.

Ces quelques notes recueillies sur place et, en quelque sorte, vécues, seront je l'espère d'un grand secours pour le futur historien de notre petit coin de terre, si beau, si pittoresque et tant aimé.

Si ces humbles notes peuvent l'aider, d'avance je les lui abandonne volontiers.

C'est en 1856 que fut établi dans la province de Québec le système municipal qui sert encore de nos jours à diriger les paroisses au point de vue civil. A la tête de la paroisse se trouve un maire entouré de sept conseillers.

Suit la liste des maires du Cap St-Ignace de 1856 à 1898:

Louis Fortin,

Léandre Méthot, industriel,

L.-A. Beaubien, notaire et seigneur de la paroisse,

Dr. L.-N. Fortin, député provincial,

Elzéar Méthot, industriel (1885-1898),

Et de 1898 à 1949:

J.-Hilaire Michaud (1898-1903),

Arthur Bélanger, cultivateur (1903-1905),

Azade Méthot, cultivateur (1905-1908),

Dr. J.-V. Côté, élu le 6 février 1908, élection annulée.

Azade Méthot, réélu maire pour remplacer le Dr Côté: (1er juin 1908 à janvier 1909),

J.-B.-A. Guimont, élu le 1er février 1909 jusqu'au 7 février 1910,

Azade Méthot (février 1910—février 1911),

Léandre Méthot Jr, (février 1911—février 1916),

Dr. J.-E.-A. Cloutier, élu par le conseil le 7 février 1916 jusqu'au 5 février 1917 pour remplacer Léandre Méthot démissionnaire,

Joseph Fortin (Téles.) (janvier 1917—janvier 1921),

Florian Fraser (janvier 1921-1923),

Napoléon Fournier, industriel (janvier 1923—avril 1931),

Joseph Gamache, nommé maire par un ordre du Lieutenant-gouverneur-en-conseil (18 avril—13 mai 1931),

Napoléon Fournier, élu maire le 18 mai 1931: élection annulée. Réélu maire le 28 septembre 1931 jusqu'au 17 mai 1937.

Quatre différents conseils dirigent les affaires de la paroisse durant l'année 1931.

Emile Méthot, fils d'Azade, élu maire le 17 mai 1937—mai 1939,

Eugène Caron, commerçant (mai 1939—mai 1947),

Roméo Robin (1947-1949),

Roland Méthot, industriel (mai 1949—).

Mais revenons un peu en 1898. Le 12 février de cette même année marque une date néfaste pour le Cap St-Ignace. En effet la paroisse eut la douleur de perdre son premier magistrat dans la personne d'Elzéar Méthot, industriel, homme d'affaires, citoyen honorable et progressif. Il avait été maire pendant treize ans quand la mort vint le surprendre subitement alors qu'il revenait de son chantier dans la forêt où il avait passé la semaine. Il mourut à St-Cyrille dans une maison de colon où l'avait transporté celui qui conduisait sa voiture. Une crise d'angine de poitrine et d'œdème suraigu des poumons l'avait terrassé à l'ouvrage. En toute hâte, on l'avait étendu sur une voiture dans l'espérance de pouvoir l'amener chez un médecin. Mais la crise empirant sans cesse, il avait fallu l'enterrer dans une maisonnette de St-Cyrille où il rendit l'âme. Ce fut une terrible nouvelle à apprendre à sa famille. Et toute la paroisse, où le défunt était très populaire, en fut atterrée.

(à suivre)

Entraînement d'été au Camp de Valcartier

Comme par les années passées, le régiment de Montmagny se rendra accomplir une période d'entraînement au camp de Valcartier durant le mois d'août.

Pour que toutes les recrues de la Réserve puissent bénéficier pleinement de ces exercices, le commandant du régiment, le colonel Jos.-A. Tremblay a décidé que seuls les réservistes qui auront fait leur entrée au Régiment avant le 29 mai pourront se rendre à Valcartier.

Il est donc recommandé à tous ceux qui ont l'intention de participer au camp d'été, de s'inscrire au régiment le plus tôt possible afin d'y recevoir un entraînement de base qui permettra à l'unité de figurer avec avantage dans ces manœuvres estivales.

Acrobaties en automobile

La Cie Ford du Canada a fait connaître son intention de présenter, le 28 mai prochain à Montmagny, une démonstration d'acrobatie en automobile.

Le spectacle serait présenté sur la piste du terrain de courses et il semble que le patronage du club Richelieu soit assuré à la manifestation.

Décès

BOUTIN — A Montmagny le 29 avril à l'âge de 59 ans est décédée demoiselle Marie-Louise Boutin demeurant no 25 rue St-Louis, fille de feu M. Philias Boutin et de fene dame Joséphine Lemieux. Les funérailles ont eu lieu mardi le 2 mai à 10 hrs à la Chapelle de la J.O.C. Elle était la soeur de M. Edouard Boutin, marchand.

La Maison Charles-H. Dubé, 16 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny avait la direction des funérailles.

DUBÉ — A Montmagny, le 29 avril, à l'âge de 68 ans 8 mois, est décédé M. J.-Emile Dubé, ancien marchand époux de dame Adeline Dubé demeurant no 2 rue de L'Église. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 3 mai à 9 hrs à la Chapelle de la J.O.C. Il était le père de Charles-H. Dubé directeur de funérailles.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

Aux CULTIVATEURS

Occasion exceptionnelle
5 moteurs stationnaires "Continental" avec transmission. En très bon ordre. Pratiques pour moulin à scie, moulages, moulin à battre. PRIX D'OCCASION. Pour plus de détails, s'adresser à:

**Les Ateliers
PRÉVOST INC.**

Tél.: 47 s 11

Ste-Claire,

Dorchester.

Le plus vieux pèlerin canadien

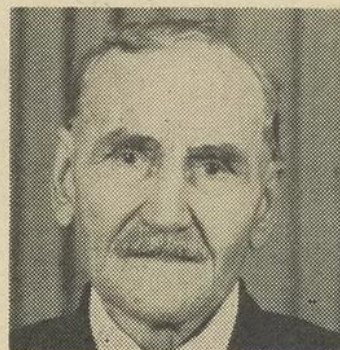
L'honneur d'être le plus vieux pèlerin canadien à se rendre en pèlerinage à Rome seul durant l'Année Sainte revient, semble-t-il, à un citoyen de Saint-Pierre de Montmagny, M. Hidelbert Létourneau, qui est revenu, mardi de la semaine dernière, d'un voyage de plus d'un mois en Italie, en France et en Espagne.

M. Létourneau, alerte, le pied solide et l'œil vif, peut revendiquer cet honneur puisqu'il a célébré son 77ème anniversaire de naissance le 24 mars dernier, le lendemain de son départ de New-York pour Rome. Lorsque nous avons rencontré ce pèlerin intrépide et lui avons demandé si son voyage l'avait fatigué, il nous fit cette réponse: "Il y a trois jours que je suis de retour et j'arrive de la pêche", nous montrant quelques-unes des magnifiques carpes qu'il venait d'attraper. Si j'avais été fatigué, je me serais plutôt reposé, les pieds près du fourneau".

M. Létourneau nous explique ensuite qu'il n'était pas, à proprement parler, le plus vieux pèlerin du groupe dont il faisait partie, puisqu'un M. Alphonse Lapierre, de Drummondville, était âgé de 79 ans; seulement, dit-il, j'étais le seul à faire le voyage sans être accompagné, tandis que M. Lapierre voyageait avec sa fille.

"Notre groupe, organisé par "Les Voyages de l'amitié", quitta Montréal le 22 mars pour New-York, où nous embarquâmes sur le paquebot "Atlantic" le lendemain". L'entrée en haute mer nous fait de suite songer au mal de mer et nous nous enquêrions si notre voyageur eut à en souffrir. "Très peu, répondit-il, sauf le premier après-midi sur le bateau, alors que je souffris d'une légère indigestion; le lendemain matin, j'étais parfaitement bien et je le suis resté tout le long du voyage par mer, à l'aller comme au retour".

L'itinéraire, suivi par M. Létourneau, est des plus intéressants au point de vue touristique comme au point de vue religieux. Outre une escale à Barcelone, le groupe descendit à Cannes, visita Lourdes, puis se dirigea sur Paris et Lisieux pour revenir ensuite vers le sud et arriver à Rome pour le Samedi Saint, jour où il fut reçu en audience par le Souverain Pontife. C'est avec une joie bien compréhensible que M. Létourneau nous raconte qu'il a vu le Pape de très près plusieurs fois, entr'autres le Samedi Saint et le dimanche de Pâques où il assista à la messe papale dans la basilique St-Pierre. Le Saint Père lui a laissé l'impression d'un homme rempli de bonté et de pitié.



M. HIDEBERT LETOURNEAU

M. Létourneau eut aussi l'occasion, durant son séjour à Rome, de rencontrer un de ses neveux, le R. F. Maurice-Raphaël, F.E.C., fils de M. Anthime Létourneau, et en séjour d'études dans la Ville Eternelle. On s'imagine aisément la satisfaction des deux parents de pouvoir causer longuement des choses du pays.

Pour le retour, les pèlerins firent un séjour sur la Côte d'Azur, à Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton et Cannes où ils s'embarquèrent pour arriver à New-York le 22 avril, après avoir été absents pendant 30 jours et avoir parcouru plusieurs milliers de milles.

Comme nous demandions à notre interlocuteur s'il lui était arrivé de rencontrer des connaissances au cours de son voyage, il nous expliqua que le monde est bien petit et que l'on rencontre toujours des gens connus: il nous en donne un exemple et explique que le deuxième jour de la traversée, il fit la rencontre d'une de ses anciennes voisines à St-Pierre: Mlle Michaud, aujourd'hui domiciliée à St-Pacôme.

Nos lecteurs penseront peut-être qu'à son âge et après avoir accompli un aussi beau voyage, M. Létourneau a perdu le goût des pègrinations. Qu'ils se détrompent, car M. Létourneau projette de se rendre, l'hiver prochain, nulle part ailleurs qu'en Floride ou en Californie.

Un voyage à Rome, une audience papale, un pèlerinage de l'Année Sainte sont le digne couronnement de la vie bien remplie qu'a été celle de M. Létourneau dont les succès comme agriculteur ont été reconnus officiellement en 1922 alors qu'on lui remit la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de Québec.

Nous souhaitons à M. Létourneau une santé longtemps encore florissante afin qu'il puisse mettre à exécution ses projets de voyage et en jouir pleinement. Nous lui souhaitons aussi de faire mentir encore longtemps les pessimistes qui lui donnaient l'avertissement qu'il ne reviendrait pas vivant d'un pèlerinage à Rome.

"SÉRÉNADE POUR CORDES"



● Tous les lundis soirs, de 8 h. à 8 h. 30, le réseau Français de Radio-Canada présente, depuis le début du printemps, l'émission Sérénade pour cordes que dirige Jean Deslauriers. Sérénade pour cordes date du début du réseau Français et a aussi la distinction d'avoir été une des premières émissions de Radio-Canada à être retransmises par les réseaux Américains. Metteur en ondes: Albert Chamberland.

Le Docteur EMMANUEL GOBEIL

OPTOMÉTRISTE

sera de retour à son bureau

LUNDI le 8 mai

Les paroisses du district

SAINT-PIERRE DU SUD

Situation:

Le voyageur qui prend le train à Lévis, en direction de Rivière-du-Loup, après avoir gravi les hauteurs de Lauzon et de Beaumont, traversé la savane de St-Charles, les taillis de St-Valier, pénètre enfin dans la vallée de la rivière du Sud. C'est à la tête de cette vallée fertile et pittoresque qu'est sise la paroisse de St-Pierre.

Située sur la ligne de chemin de fer du Canadien National, à une trentaine de milles à l'est de Québec, sur la rive sud du fleuve, la paroisse est bornée au nord par Berthier, à l'ouest par St-François, au sud par Ste-Euphémie et Notre-Dame du Rosaire, à l'est par Montmagny. Le territoire de St-Pierre présente à l'observateur deux aspects totalement différents, opposés même: la partie nord, en effet, est formée d'une vaste plaine unie, fertile, peu ou point accidentée au milieu de laquelle serpente le cours méandreux de la Rivière du Sud. La partie sud, au contraire, occupant plus de la moitié du territoire de la paroisse, est accidentée, rocaillieuse et boisée. Cet espace forme le rebord de la chaîne des Alléganhs et constitue une réserve forestière pour les habitants de St-Pierre et de Berthier.

Historique:

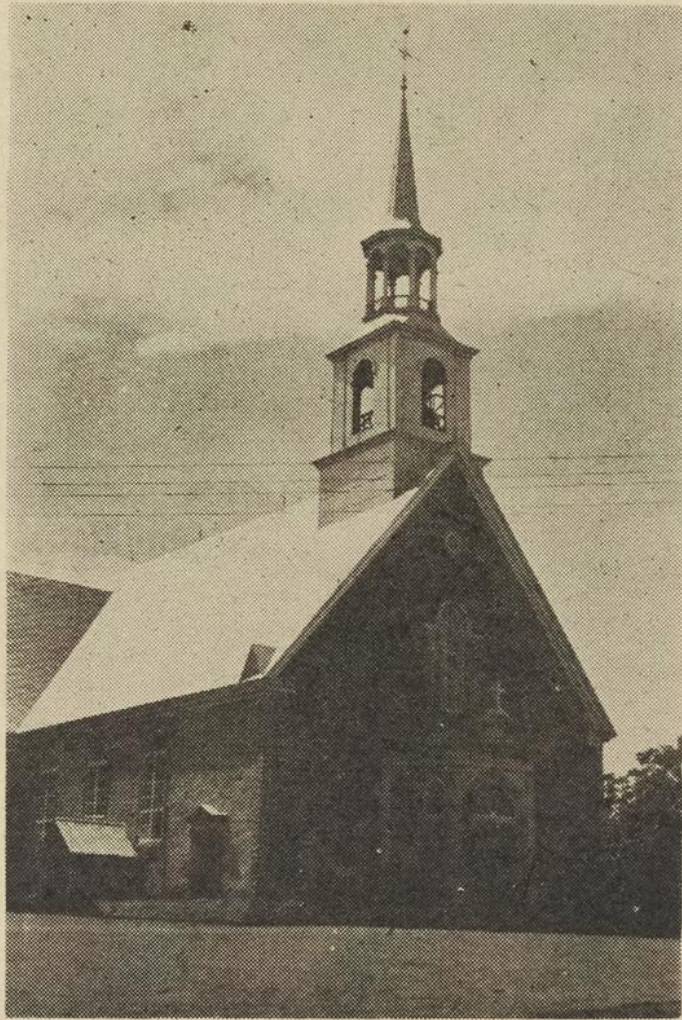
L'histoire de St-Pierre se confond, au début, avec celle de St-Thomas d'où les premiers colons vinrent, empruntant la voie de communication commode qu'offrait la rivière du Sud et se répandant chaque côté de celle-ci à mesure qu'ils pénétraient plus avant vers l'intérieur des terres. Bientôt cependant, le nombre des habitants devint

assez considérable pour justifier l'érection d'une chapelle puis d'une église située du côté nord de la rivière sur un terrain donné par Pierre Blanchet et aujourd'hui propriété de M. Lionel Blanchet.

En 1781, on reconstruisit une nouvelle église, mais du côté sud de la rivière, cette fois-ci, pour permettre aux habitants de cette rive de pouvoir bénéficier du secours d'un prêtre sans avoir à traverser la rivière sur laquelle ne se trouvait aucun pont. Les habitants de la rive nord étant plus favorisés sous ce rapport puisqu'ils pouvaient recourir facilement aux curés soit de Montmagny, soit de St-François. Cette modification dans le site de l'église provoqua une migration complète de l'ancien village sis sur la rive nord et dont les habitants préférèrent demeurer à proximité du temple paroissial.

D'architecture plutôt sobre, l'église ressemble aux petites églises de pierre bâties sous le régime français: murs latéraux bas, toiture en pente très prononcée, clocher à lanterne. L'intérieur est à une nef en anse de panier dont les arceaux viennent s'appuyer sur des modillons fixés au mur. Le trésor artistique de cette église renferme des pièces peu connues, mais d'une très grande valeur. Mentionnons entre autres un ensemble de chandeliers en bois sculpté et dorés, une croix de procession aussi de bois doré et dont M. Gérard Morisset a dit qu'elle était l'une des plus belles qu'il ait rencontrées dans la province, des pièces d'orfèvrerie en argent massif et signées du poinçon de Laurent Amyot, François Ranvozé et autres.

L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE



On peut aussi considérer comme appartenant au trésor de la paroisse, bien qu'elle soit exposée au musée Provincial, la cloche de la première chapelle, considérée comme la plus vieille cloche au Canada.

Le curé actuel est M. l'abbé Louis de Gonzague Paquet qui, depuis 1947 déploie pour les paroissiens de St-Pierre un zèle apostolique exclusivement réservé aux 1200 habitants de la paroisse.

Institutions:

Une sage administration, tant municipale que scolaire a fait de St-Pierre une paroisse prospère. La Commission scolaire, sous la présidence de M. Gabriel Cloutier, dirige 6 écoles primaires dont une école modèle, au village, où l'enseignement est donné par les Religieuses du Bon Pasteur. La même communauté religieuse dirige aussi un couvent pour jeunes filles où sont reçues externes et pensionnaires.

La corporation municipale à la tête de laquelle se trouve le maire M. Jean Cloutier jouit d'une stabilité vraiment remarquable. Le maire actuel, élu en 1945 pour la première fois, l'a toujours été par acclamation; son prédécesseur le fut aussi pendant une douzaine d'années. Les conseillers municipaux formant le présent conseil sont MM. Armand Proulx, Thomas Caron, Philippe Fiset, Armand Blais, Réal Proulx et P. Létourneau. M. Gérard Beaumont agit depuis plusieurs années comme secrétaire. Tous ces gens travaillent sans bruit, mais efficacement au développement de leur paroisse, et si l'on en juge par les améliorations effectuées ces dernières années, on peut dire qu'ils n'ont pas travaillé en vain. Contentons-nous de mentionner l'installation de lumières de rue dans le village et l'arrondissement des tournants de routes dans les limites de la paroisse de même que le pavement d'une partie des routes en asphalte.

Industrie:

La paroisse de St-Pierre est essentiellement une paroisse agricole et l'industrie y a rarement dépassé

bien connue dans les paroisses d'alentour et dont la fondation remonte à 1894. L'initiateur de cette industrie fut M. Zéphirin Cloutier qui commença modestement avec une beurrerie, ouvrit ensuite un moulin à scie, organisa, vers 1901, un système d'aqueduc, mit en marche une fonderie et s'attaqua finalement à la distribution de l'électricité. Parvenu à un âge respectable, M. Cloutier remit à ses trois fils la direction de son entreprise qui ne cesse de prospérer et de grandir, assurant à plusieurs résidents de St-Pierre du travail permanent.

Aujourd'hui la Cie Z. Cloutier & Fils s'occupe principalement du sciage et de la préparation du bois pour la construction, de la fabrication du beurre et de travaux de fonderie. Les trois propriétaires en sont MM. Jean, Moïse et Léopold Cloutier.

M. Alphonse Leblanc dirige aussi un moulin à scie et une manufacture de portes et châssis.

Agriculture:

St-Pierre, nous l'avons dit tout à l'heure, est une paroisse agricole. Il pourrait en être difficilement autrement lorsque l'on voit les magnifiques prairies qui s'étendent à perte de vue d'une extrémité de la paroisse à l'autre.

La culture principale est celle des fourrages servant de base à l'alimentation des troupeaux gardés pour la production laitière. Cette production est la principale à laquelle s'adonnent les cultivateurs de St-Pierre. Si l'on consulte les

le stade de la petite industrie. Autrement, on tenta d'installer une briquerie près du pont sur la rivière, du côté sud; plus récemment, une linerie dut cesser ses opérations. La seule industrie digne de mention à St-Pierre est la Cie Z. Cloutier & Fils Ltée.

C'est une entreprise familiale

(suite à la page 7)

Avec les compliments
de

LAURENT NORMAND

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

Service d'ambulance jour et nuit

Saint-Pierre

Tél.: 310-W-3

Avec les compliments
de

PHILOMENE LETOURNEAU

MARCHANDISES GÉNÉRALES

Saint-Pierre

Tél.: 305-W-1

Z. CLOUTIER & FILS

ST-PIERRE

offre

ses meilleurs vœux

à la

nouvelle direction

du

journal

"LE PEUPLE"

COURSES DE CHEVAUX

La saison des courses débutera, à Montmagny, le 18 juin prochain et la première épreuve se déroulera à la lumière des réflecteurs. Voici les premières courses déterminées jusqu'alors:—

COURSES LE DIMANCHE SOIR

JUIN le 18 — 2.18 TROT	\$ 600.00
JUILLET le 2 — 2.22 AMBLE	\$ 600.00
JUILLET le 23 — 2.17 AMBLE	\$ 600.00
AOÛT le 6 — DERBY (Curley Smart) AMBLE	\$1000.00
AOÛT le 13 — 2.27 TROT	\$ 600.00
AOÛT le 20 — DERBY (M.E. Binz) TROT	\$1000.00
AOÛT le 27 — 2.27 AMBLE	\$ 600.00

L'engagement des chevaux dans la course sera soumis aux règlements de la Canadian Trotting Association, excepté: 3% d'inscription. L'organisation des courses comprendra le "Photo Finish" à l'arrivée et la barrière automatique au départ. Le Pari Mutuel fonctionnera comme à l'ordinaire.

OUVERTURE DE LA BALLE-MOLLE

Message du Président de la Ligue Junior "A" de Balle-Molle à la population de Montmagny.

DIMANCHE LE 7 MAI

Message du Président de la ligue Junior "A" de Balle-Molle à la population de Montmagny.

La ligue Junior "A" fera ses débuts dimanche le 7 mai. Il est donc temps avant que ne commence la cédule des joutes, d'expliquer à tous les intéressés l'organisation, les buts, et le calibre de la ligue Junior "A".

Nous ne pouvons passer sous silence le précieux dévouement apporté par la J.O.C. à l'organisation de cette ligue, c'est d'ailleurs dans son cadre qu'elle a pris naissance,

et avec l'aide des commanditaires non moins dévoués, nous pourrions présenter des joutes des plus intéressantes.

Les débuts ont été difficiles, mais les sacrifices des organisateurs et surtout le bel esprit sportif de chacun des capitaines et des joueurs nous permettront d'envisager avec confiance un bel avenir pour les jeunes sportifs de notre localité.

Cette ligue a été organisée dans le but de procurer à la jeunesse la chance de se faire justice dans ce sport; et aussi d'aider à cette jeu-

Celui qui alluma la flamme...

Celui qui, ranimant le rite antique, alluma la première Flamme du Souvenir, sous l'Arc de Triomphe, est mort...

C'est en effet Gabriel BOISSY, — une grande figure du journalisme français et un humaniste remarquable — qui, à l'issue de la guerre 1914-1918, songea à symboliser le souvenir impérissable dû à "ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie" par une Flamme allumée sur la Tombe du Soldat Inconnu et que les dé-

nésse, à s'amuser sainement et honorablement. Pour en arriver à ces desirs nous comptons sur toute la bonne volonté et la sincérité de chacun des joueurs, et ceci ne nous manquera pas j'en suis sûr; car la saison dernière est une garantie de la présente.

Le calibre du jeu sera supérieur à l'an dernier, et sur ce sujet voici exactement les droits des capitaines. Tout junior peut jouer c'est-à-dire en bas de 22 ans, et de plus pour rendre la ligue plus forte nous acceptons 3 joueurs ayant plus que 22 ans sur chacune des équipes; c'est pourquoi nous pouvons dire que les équipes seront supérieures à l'an dernier, le règlement a été fait dans le but d'aider à former 4 bonnes équipes équilibrées dans notre ville et non dans le but de nuire à toute autre organisation.

C'est donc avec plaisir que j'invite toute la population à suivre avec intérêt les activités de la ligue Junior "A" ce qui aura pour effet d'encourager ces jeunes gens à vous procurer de saines distractions.

Je vous donne rendez-vous à dimanche prochain le 7 mai et à l'avance je vous remercie.

LOISIRS SAINS—PEUPLE FORT

Paul-E. PARIS,
Président.

La paroisse de St-Pierre

(suite de la page 6)

statistiques établies depuis 1861, on constate que le nombre des vaches laitières n'a cessé de s'accroître depuis cette date pour atteindre, en 1941, le nombre de 1072. L'élevage du porc s'est aussi considérablement développé puisqu'en 1941 on comptait 1244 porcs et que ce nombre n'a sûrement pas diminué depuis, alors qu'en 1861, seulement 553 porcs avaient été recensés. Les volailles conservent encore une certaine vogue et on rencontre des poulaillers de plusieurs centaines de sujets.

Une occupation qui s'est grandement développée à St-Pierre est celle des puisatiers. On compte pas moins d'une quinzaine des propriétaires de foreuses mécaniques travaillant dans plusieurs régions éloignées, là où les nappes d'eau potable sont enfouies à de grandes profondeurs.

Cette vue d'ensemble rapide et forcément incomplète est suffisante tout de même pour nous donner une idée approximative de l'activité qui se déploie à St-Pierre dans tous les domaines. Le passé glorieux de la paroisse St-Pierre est brillamment soutenu par les habitants d'aujourd'hui et les grands hommes qui y ont vu le jour seraient certainement heureux de voir combien leurs successeurs se montrent dignes d'eux et s'efforcent de suivre fidèlement les exemples de sagesse qui leur ont été donnés.

Le passé et le présent de cette paroisse sont garants de son avenir.

La semaine prochaine: L'Islet.

légations viendraient chaque soir ranimer.

Bientôt dans toutes les capitales s'allumèrent de pareilles Flammes du Souvenir, entretenant le culte de ces hommes qui crurent, en mourant, sauver la liberté du monde.

Gabriel BOISSY fut lui aussi une grande Flamme, ardente et généreuse. Elle sera conservée au cœur de ceux qui, au siècle de la bombe atomique, n'acceptent pas de renoncer à être "humains".

Raoul FOLLEREAU
(Paroles de France)

Pour les HOMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.



"...ET C'EST AINSI QUE

nous avons bâti l'école"

C'est le plus gros contrat que j'aie jamais essayé d'obtenir. Bien entendu, je n'ai pas tardé à voir le gérant de ma banque.

"Georges, lui ai-je dit, j'ai besoin d'aide pour m'attaquer à une affaire aussi importante."

Nous avons étudié le projet à fond et nous avons discuté, ensuite, la somme dont j'aurais besoin. Lorsque le contrat me fut octroyé, il m'a accordé une marge de crédit qui m'a permis d'aller de l'avant. Maintenant, c'est comme si l'école était déjà bâtie.

* * * *



Le gérant de votre succursale consent tous les jours des crédits à court terme, afin d'assurer la paye des ouvriers, l'achat de matières premières et la fabrication et la vente d'objets manufacturés.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

SOMMITÉS TECHNIQUES À RADIO-CANADA



● Gordon OLIVE (à gauche) et Alphonse OUMET que Radio-Canada vient de nommer respectivement Directeur des Services techniques et Ingénieur en chef. En ce moment, M. Olive dirige la construction du grand centre radiophonique que deviendra bientôt l'ancien Hôtel Ford à Montréal, tandis que M. Oumet a pour principale tâche de coordonner toutes les activités de Radio-Canada en vue de l'avenir prochain de la télévision.

"Je gage qu'il va prendre une BOSWELL"

L'essayer c'est l'adopter

La bière BOSWELL-en vente partout

Aussi
frais
qu'au moment de l'emballage!



Chez les Chevaliers de Colomb Conseil 2634

Il faut un Centre récréatif Colombien

IIème partie

Il faut un Centre récréatif Colombien.

La semaine dernière, nous avons expliqué, sommairement, en quoi consistait l'organisation dite: "Centre Récréatif de Montmagny Inc."

Aujourd'hui, nous sommes heureux de communiquer aux Chevaliers de Colomb de notre région, un appel éloquent et très au point, que leur adresse notre digne Grand Chevalier, le Frère William Berger.

"Même ceux qui demeurent en dehors de la ville de Montmagny, dit-il, ont tout profit à retirer de la réalisation de notre projet, et ne peuvent s'en désintéresser. Si le hasard a voulu que pour des raisons quelconques les membres Chevaliers du Conseil de Montmagny, soient répartis dans plusieurs paroisses du district, il n'en reste pas moins vrai que nous appartenons tous à la même famille colombienne et que le foyer de cette famille, c'est pour nous, notre Conseil.

Pour nous Frères Chevaliers, que nous demeurions à un endroit ou à un autre, notre foyer, notre centre de famille colombienne, c'est notre Conseil. Nous devons et nous le sommes d'ailleurs, fiers de cette grande famille colombienne qu'est notre Conseil. Pour mieux ressentir dans toute sa plénitude cet orgueil d'un centre familial bien à nous, il faut y avoir quelque peu contribué.

Oui, Frères Chevaliers, cette fierté est réellement complète et vaut la peine d'être tentée. C'est cette fierté de cœur, que nous voulons vous donner l'avantage d'avoir, en vous offrant de prendre une part active dans ce projet, en souscrivant, afin de pouvoir dire un jour "Si le Conseil des Chevaliers de Colomb de Montmagny est prospère, s'il est chez lui, si notre foyer colombien est heureux, j'y suis un peu pour quelque chose, j'ai contribué à faire ce bonheur."

Notre Conseil des Chevaliers de Colomb, notre foyer Colombien, Dieu merci, ne souffre pas au point de vue d'honorabilité, ni au point de vue social, mais, nous avons encore un point d'orgueil à satisfaire et ce point, c'est de loger notre conseil et toute notre famille colombienne convenablement.

Nous espérons, et n'avons pas de doute que tous les Chevaliers voudront contribuer et souscrire généreusement pour devenir membre d'une catégorie ou d'une autre et, par le fait même, nous aider efficacement à atteindre le but rêvé. Cet aide nous est indispensable, si nous voulons faire un succès de cette entreprise, IL FAUT QUE TOUS LES CHEVALIERS DE COLOMB FASSENT LEUR PART, SANS EXCEPTION.

Il se peut qu'il y ait quelques di-

vergences d'opinions sur le genre ou le site de la propriété en cause. Mais, prenant pour acquis que vous avez donné votre confiance aux administrateurs du Centre, qui sont les Officiers de votre Exécutif, nous avons raison de croire que nous pourrions rallier ces idées à la satisfaction du plus grand nombre, sinon de tous.

Les négociations sont en cours, nous sommes rendus au point culminant, et notre plus gros atout est de faire preuve de sincérité et d'union.

Frères Chevaliers, que chacun fasse sien ce projet, et la victoire nous est assurée.

Vos Officiers, demandent de continuer à leur donner votre confiance, en répondant généreusement par votre souscription. N'attendez pas que les solliciteurs bénévoles aillent vous voir. Venez au devant d'eux offrir votre souscription et, plus tôt vous le ferez, plus vite nous pourrions réaliser notre entreprise.

En vrais Chevaliers de Colomb, soyons unis et allons de l'avant. N'oubliez pas que le succès est le fruit de l'effort soutenu."

(Signé) W. BERGER, G.C.

Au cinéma Lafontaine

Marie-Madeleine

(La pécheresse)

Le film Marie-Madeleine reprend la tradition des grands films d'inspiration religieuse et catholique. On assiste à l'évolution des sentiments de la pécheresse vers une conversion parfaite, à partir d'une vie consacrée aux plaisirs. Alors qu'elle reçoit chez elle quelques amis venus assister à un dîner où s'échangent des propos légers, Madeleine entend la voix de Jésus prêchant à la foule. Et dans son âme naît un trouble qu'elle ne peut définir. Intriguée, elle décide d'aller écouter les paroles de ce prophète inconnu. De retour dans sa somptueuse demeure, Madeleine met aussitôt en application les principes qui viennent de lui être enseignés, rend la liberté à ses esclaves, disperse ses biens entre les pauvres et, désormais, étrangère à tous soucis matériels, entreprend de s'attacher à servir le Seigneur. Elle connaît les heures douloureuses de la Passion, du Crucifiement, puis la joie immense de la Résurrection.

La mise en scène révèle un souci constant de retracer fidèlement les pages magnifiques de l'Évangile dont les récits de la vie de Jésus sont rendus avec un profond réalisme. En résumé, le film "Marie-Madeleine" répond aux sentiments d'une foi profonde.

AU CLUB RICHELIEU—

Les agronomes de La Pocatière

Les membres du Club Richelieu de Montmagny ont entendu, samedi dernier, lors de leur dîner-causette hebdomadaire, une conférence donnée par M. Henri Gagnéux, agronome, traitant des "Agronomes de la Pocatière".

Le conférencier fut présenté par M. Albert, agronome du district de Ste-Anne, qui retraça la brillante carrière de l'orateur. Diplômé des meilleures universités canadiennes, M. Gagnéux est en charge d'un important service de recherches agronomiques et s'est acquis une solide réputation par les résultats qu'il a obtenus.

Situant la position de l'agronome dans la vie économique de la nation, M. Gagnéux précise que les activités de ces professionnels débordent aujourd'hui des services gouvernementaux pour pénétrer dans l'industrie privée, dans la mesure de ses rapports avec l'agriculture. Depuis 1942, le groupement des agronomes est constitué en corporation, en vertu d'une chartre gouvernementale. Cette institution consacre le caractère scientifique et culturel de la carrière agronomique. 957 agronomes ont été assermentés au sein de la corporation, dont la devise est "SERVIR".

Une publication "L'Agriculture" sert de lien entre les membres. Un mémoire a été présenté devant la Commission Massé. La corporation comprend neuf filiales dont l'une des plus importantes est celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière qui groupe une soixantaine de membres.

M. Gagnéux envisage alors le rôle joué par ce groupement dans la région de Ste-Anne, et, à cette fin, expose le caractère des éléments qui le compose. L'École Supérieure d'Agriculture, fondée en 1859, fut la deuxième institution agricole d'Amérique. Elle forme, par le cours agronomique, des bacheliers en agriculture et, par le cours moyen, des cultivateurs plus compétents. L'enseignement qui y est donné revêt un aspect scientifique et comporte l'étude des sciences les plus modernes, relevant de la formation universitaire.

La station expérimentale fédérale, fondée en 1910 étudie les problèmes agricoles de la Vallée du Bas St-Laurent et de la Péninsule de Gaspé, en se livrant à des recherches expérimentales. 400 acres de terre sont à sa disposition et six agronomes consacrent leurs efforts aux essais qui y sont entrepris. Les recherches portent sur l'amélioration de l'élevage, un meilleur rendement de terres, l'introduction de nouvelles céréales, plantes fourragères, légumes et fruits.

L'orateur définit ensuite le rôle du laboratoire fédéral de phyto pathologie, composé de sept agronomes qui se livrent à de précises recherches sur les maladies des plantes. Il cite quelques exemples prouvant l'efficacité des remèdes appliqués à la lutte contre les fléaux de l'agriculture.

Il existe enfin à Ste-Anne-de-la-Pocatière, La Division Provinciale des Sols munie d'un laboratoire, affectée à la classification des sols.

Outre ces organismes, il faut encore citer le bureau d'agronome de comté dont la tâche est de convaincre le paysan de l'utilité de telle ou telle méthode d'exploitation rationnelle des terres.

En concluant, M. Gagnéux déclare "Dans l'exercice de sa profession, l'agronome fait figure d'homme de science."

Le conférencier fut remercié par M. Wilfrid Ringue qui signala la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie de la Province.

FERMIERES DE MONTMAGNY

Activités du mois

Le 11 avril — Réunion mensuelle à l'Hôtel de Ville. 88 fermières étaient présentes. Le concours du mois consistait en un tapis tressé avec sacs de jute et pouvant servir pour vivre, salle d'entrée ou chalet. Aussi des draperies avec point boutonnées. Les fermières, qui ont de vieux lainages pour la fabrication des couvertures de laine, voudront bien les préparer et donner leur nom immédiatement à la présidente.

Nous avons reçu de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne le prospectus concernant les cours de Formation rurale. Nous devons nous réjouir d'avoir l'avantage de bénéficier de ces cours dans notre région. Nous encourageons toutes les jeunes filles à les suivre. Les matières au programme sont: Te-au Bras St-Nicolas.

nue de la maison, puériculture, pédagogie familiale, travaux à l'ai-

guille, tricot, broderie, coupe et couture, art culinaire, dessin décoratif, filage, tissage, teinturerie, comptabilité familiale, etc.

Le 18 avril, une partie de sucre à la cabane de M. Odilon Robin,

Toutes les fermières voudront bien prendre note que la réunion qui devait avoir lieu le 9 mai est remise au 16, à cause de la visite de Mlle Fortier, visiteuse des Cercles de Fermières.

Mme Raymond Paré,
secrétaire.

NOUVEAUX OFFICIERS DU ROTARY

De nouveaux officiers ont été élus au club Rotary au cours du dîner qui s'est tenu le 18 avril dernier. Le nouveau président est M. André Béchard; le vice-président et secrétaire-trésorier: Dr. Lomer Lemieux; assistant-secrétaire, M. Henri Lebel; directeurs: MM. Maurice Collin, Antonio Paquin, Laval Paquet et Emilien Boissonneault. M. Paul Taschereau conserve les fonctions de sergent d'armes.

Cours de tricot

Une technicienne du gouvernement provincial viendra à Montmagny pour donner des cours de tricot sous les auspices du Cercle des Fermières de notre ville. Ces cours dureront du 9 au 12 mai. Le premier débutera à 9.30 a.m. On pourra s'adresser à Mme Raymond Paré pour connaître l'endroit où ces cours seront donnés.

Chronique judiciaire

(suite de la page 2)

teur commençait à faire prendre. Comme, au demeurant, les deux antagonistes ont l'air de braves gens qui auraient bien autre chose à faire que de passer une matinée au tribunal, on s'attend à ce que le juge les libère au plus tôt. C'est justement ce qui se produit: estimant qu'il y a eu malentendu à la base entre les parties, le magistrat acquitte l'accusé.



Les toitures et les lambris BISCO, en effet, conféreront à votre maison et à vos bâtiments de nombreuses années en beauté et en protection. Fabriqués par l'un des plus vieux manufacturiers de toitures au Canada, les lambris et les toitures BISCO résisteront au feu, au temps, aux intempéries et aux vents; ils sont faciles d'application et ne requièrent pas d'entretien.

Exigez les produits BISCO dans le cas de vos murs et de vos toitures. Demandez à votre vendeur BISCO de vous montrer le vaste assortiment de couleurs et de styles maintenant disponible.

Manufacturiers de
**BARDEAUX D'ASPHALTE
LAMBRIS
TOITURES EN ROULEAUX**
Lisses ou à surface minéralisée
FEUTRES ET REVÊTEMENTS
d'asphalte ou de goudron
MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"
ENDUITS À TOITURES
CIMENTS DE PLASTIQUE et
PEINTURES IMPERMÉABILISANTES
ISOLANTS

Q-50-1

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.
Manufacturiers de matériaux de construction
de haute qualité depuis plus de 60 ans.
Siège social, Moulin à Papier et Succursale, Bureau et Entrepôt
Manufacture à Portneuf Station, P. Q. 114 201 rue Dupont, Québec, P. Q.

Vendu par:

WILFRID LEBLANC

Rue Saint-Louis,

Montmagny.

COMMENT NAISSENT LES CHARS ALLEGORIQUES...

Il nous a été donné, ces jours derniers de visiter l'atelier de M. Gaston Fiset, décorateur, sous la direction duquel sont fabriqués les chars allégoriques qui figureront dans le grand défilé patriotique du 24 juin prochain.

Un profane aurait du mal à reconstituer un char allégorique avec les différentes pièces qui encombrent déjà l'atelier. M. Fiset nous fit remarquer à ce sujet que chaque char allégorique est réalisé d'après une esquisse dessinée à l'échelle et sur laquelle tous les détails utiles sont notés. Il est alors facile de préparer d'avance les motifs décoratifs, dont plusieurs, légèrement modifiés, seront utilisés sur d'autres chars. A l'aide de l'esquisse, l'agencement des diverses pièces sera chose relativement facile.

Nous n'avons pu nous empêcher de demander à M. Fiset comment il entend résoudre le problème du "montage". "Nous avons actuellement, dit-il, huit chars de complétés, par morceaux bien entendu. Et nous en avons une vingtaine de ces chars à réaliser. C'est donc dire qu'il nous faudra un local spacieux et facile d'accès. Comme vous le savez, la traditionnelle "procession" aura lieu à la Haute-Ville, partant de l'Esplanade en passant par la Grande-Allée, le chemin St-Louis et l'avenue des Braves pour se terminer au monument du même nom. C'est dire que nous cherchons activement un local convenable, et nous espérons bien le trouver d'ici quelques semaines".

Nous jetons un coup d'œil sur quelques-unes des esquisses que la population pourra admirer le 24 juin prochain sous la forme de chars allégoriques. Ce sont des aquarelles, hautes en couleurs, conçues par M. Georges-Henri Duquet, l'artiste-peintre bien connu à Québec, et par M. Fiset lui-même. Les sujets de ces esquisses se rattachent tous au thème général du défilé qui sera "Le visage français du Québec".

Nous remarquons, entre autres, "Une réception au Bois de Coulange", "Les forges de St-Maurice", "L'hospitalité canadienne-française", "Le bon pain de chez nous", "La chasse-galerie", "Nos chansons canadiennes", "Apothéose à Pépargne", "Homme au commandeur Desjardins", etc... A l'occasion de l'Année Sainte, quelques-unes de ces esquisses traitent de sujets religieux du meilleur goût et très artistiques.

Monsieur Fiset tient à souligner que les 20 chars allégoriques actuellement en chantier sont commandités par nos maisons d'affaires et nos industries, ou même par des associations strictement qué-

bécoises. "Nos hommes d'affaires, dit-il, comprennent de plus en plus l'importance de contribuer au succès du traditionnel défilé patriotique qui constitue, pour notre po-

pulation, le moyen idéal d'extérioriser la fierté nationale. Ils réalisent surtout l'influence des manifestations du 24 juin au point de vue économique. Elles ont lieu en pleine période de tourisme, et en plus de fournir aux étrangers un spectacle digne de la solennité, elles contribuent sûrement à attirer et à intéresser une bonne par-

tie de nos visiteurs. C'est donc en ce sens que l'on peut dire que nos chars allégoriques sont d'excellents médiums de publicité. Cette année surtout, grâce à la collaboration de l'Office Provincial de Publicité, les prochaines démonstrations seront annoncées aux Etats-Unis, et le défilé fera le sujet d'un documentaire qui circule-

ra chez nos voisins et même en Europe".

Nous laissons M. Fiset sur cette excellente nouvelle, après avoir jeté un dernier coup d'œil sur les esquisses d'où sortira le plus grandiose et sûrement le mieux goûté de nos défilés patriotiques traditionnels.

Louis de G. GAUVREAU

Michel STROGOFF, de Jules Verne

Adaptation et illustrations de Vincent-Fumet



- 1—Tu as trouvé l'homme qu'il fallait?
—J'ose en répondre à Votre Majesté, je le connais personnellement.
—D'où est-il?
—D'Omsk. C'est un Sibérien de 30 ans, il a du sang-froid de l'intelligence, du courage, il a un corps de fer et un cœur d'or; il se nomme Michel Strogoff. Il attend dans la salle des gardes les ordres de Votre Majesté.
—Qu'il vienne, dit le Czar.
Quelques instants plus tard, le courrier Michel Strogoff entra dans le cabinet impérial.
2—C'est au milieu des steppes sauvages que Michel Strogoff avait

été élevé "à la dure" par son père Pierre Strogoff, redoutable chasseur sibérien. A quatorze ans, Michel Strogoff, avait tué son premier ours, tout seul, et après l'avoir dépouillé il avait traîné la peau du gigantesque animal jusqu'à la maison paternelle, ce qui indiquait chez l'enfant une vigueur peu commune. Cette vie lui profita et arrivé à l'âge d'homme il était capable de tout supporter, le froid, le chaud, la faim, la soif, la fatigue.

- 3—Le Czar libella une lettre, et dit à Michel Strogoff d'approcher. Voici une lettre, dit-il, que je te charge, toi, Michel Strogoff, de remettre en mains propres au grand-duc et à nul autre que lui.
—Je la remettrai, sire.



- 1—Le Czar continua en fixant Michel Strogoff. "Il faudra traverser un pays soulevé par les rebelles, envahi par des Tartares, qui ont intérêt à intercepter cette lettre."
—Je le traverserai.
—Tu te méfieras surtout d'un traître, qui, inconnu de mon frère, doit capter sa confiance, puis livrer la ville et avec elle, le grand-duc. Il faut le prévenir de cela. Passeras-tu par Omsk?
—C'est mon chemin, Sire.
—Je sais que ta vieille mère, que tu aimes, y habite. Si tu la vois tu risques d'être reconnu, il ne faut pas que tu vois ta mère. Michel Strogoff eut une seconde d'hésitation. "Je ne la verrai pas, dit-il."
2—Jure-moi, reprit le Czar, que rien ne pourra te faire avouer ni

qui tu es, ni où tu vas.

—Je le jure.
—Michel Strogoff, prends donc cette lettre, de laquelle dépend le salut de toute la Sibérie et peut-être la vie du grand-duc mon frère.
—Cette lettre sera remise à Son Altesse, le grand duc.
—Ainsi tu passeras quand même?
—Je passerai, ou l'on me tuera.
—J'ai besoin que tu vives!
—Je vivrai et je passerai, répondit Michel Strogoff.
"Va donc, Michel Strogoff, dit le Czar, va pour Dieu, pour la Russie, pour mon frère et pour moi!"
Michel Strogoff salua militairement, et quitta aussitôt le cabinet impérial.



- 1—Michel Strogoff se rendit à la gare pour y prendre le premier train vêtu d'un simple costume russe, un revolver dissimulé sous sa ceinture, et dans sa poche un large coutelas de chasseur sibérien. Le général Kissoff, l'avait muni d'un permis, au nom de Nicolas Korpanoff, l'autorisant à se faire accompagner, le cas échéant, d'une ou plusieurs personnes, et valable même au cas où le gouvernement interdirait à tous autres nationaux de quitter la Russie.
Passer inaperçu, tel devait être son programme.
Le train dans lequel Michel Strogoff prit place devait le déposer

à Nijnii-Novgorod. Là, il prendrait, suivant les circonstances, soit la route de terre, soit les bateaux à vapeur du Volga. Michel Strogoff s'étendit dans un coin de son compartiment et fit mine de dormir.

- 2—A la Station de Vladimir, le train s'arrêta. Une jeune fille monta et vint s'asseoir à la place laissée vide, devant le courrier du Czar. Elle avait 16 à 17 ans. Michel Strogoff l'observa avec attention et intérêt, mais ne chercha pas à faire naître une occasion de lui parler.

A SUIVRE

CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en B. C. Fir de toutes les grandeurs, panneaux de veneer, laine minérale de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

"V'la le bon vent"

Les Troubadours du Québec chanteront l'un des plus beaux airs du folklore canadien, **Youp, Youp, sur la rivière**, à l'émission **V'la le bon vent** que Radio-Canada diffusera lundi, le 8 mai, à 9 h. 30 du soir.

Ce quatuor nous fera encore entendre **Mon Eglise** de Jean Lutèce et **Les Crêpes** d'Albert Lariou.

Hector Gratton, qui dirige l'orchestre de cette émission de musique populaire, jouera sa **Cinquième danse**, une gigue de Herbert Spencer, **Menuet et Scherzo** de Haydn et la **Danse miniature** de Dumbill.

"A la volette"

dimanche 9.00 heures P.M.

Une nouvelle série d'émissions folkloriques débute cette semaine à CHRC et fera revivre tous les dimanches entre 9.00 et 9.30 heures p.m., les vieux refrains presque oubliés ainsi que des danses canadiennes d'autrefois interprétées par un ensemble québécois. Dimanche l'artiste invité sera le brillant baryton québécois Jacques Larochelle qui a inscrit à son programme: "L'Hirondelle des amours", "Tricot de laine" et "Marie-Anne s'en va au moulin". L'ensemble instrumental est sous la direction de Fernando St-Georges qui dispose d'une collection importante de vieux airs de chez-nous en voie de tomber dans l'oubli. Gaétan Plante a été chargé de la rédaction des textes et de la mise en ondes de cette nouvelle production de C.H.R.C.

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et
accessoires électriques

ROGER PROULX

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

Cinéma Lafontaine

7 et 8 mai

Marie-Madeleine

la pécheresse

SUJETS COURTS

9 et 10 mai

**Wake of The Red
Witch**

Joan WAYNE et Gale RUSSELL

Wahoo mardi soir

11, 12 et 13 mai

La Grande Volière

avec

Albert PREJEAN et André LE GALL

SUJETS COURTS

RENÉ DUCHESNE



● René DUCHESNE compile, chaque jour, les informations les plus variées qu'il transmet ensuite aux auditeurs de "RADIO ALMANACH", sur les ondes de CHRC, tous les jours de la semaine de 11.30 a.m. à 12.30 p.m. René Duchesne est aussi de la distribution du programme "QUE DESIREZ-VOUS?", présenté tous les samedis à 8.30 p.m., sur les ondes des postes CHRC, Québec; CKRS, Jonquières; CHNC, New-Carlisle; et CJBR, Rimouski. On peut entendre René DUCHESNE le vendredi à 9.30 heures, sous la rubrique "CAVALCADE", et à "SILENCE, LA COUR EST OUVERTE", tous les mercredis à 8.30 heures, dans le rôle du "juge".

Le Digeste français honore "TI-COQ"

"Le Digeste Français" — un mensuel dont la popularité va toujours grandissant — pouvait difficilement honorer plus belle personnalité dans son numéro de mai. Il a choisi nul autre que le désormais célèbre auteur, acteur et réalisateur GRATIEN GELINAS, mieux connu, non sans raison, sous les noms de FRIDOLIN et de TIT-COQ.

Il faut lire GRATIEN GELINAS EN PANTOUFLES, un article illustré de Claude Robillard — un ami de toujours — un collaborateur, pendant plusieurs années, de Gratién Gélinas. **Qui est Gratién Gélinas? Comment a-t-il grandi? Comment s'inspire-t-il?** Autant de choses qu'on peut apprendre en lisant GRATIEN GELINAS EN PANTOUFLES.

Outre cet article d'un intérêt d'autant plus grand que la pièce TIT-COQ vient justement d'être éditée, "Li Digeste Français" reproduit un article sensationnel du capitaine Bertin, un spécialiste français de l'aviation, qui lève le voile sur le mystère qui entoure les forces aériennes de l'U.R.S.S. C'est un article particulièrement intéressant, sans aucun doute, mais avant tout instructif.

On y remarque plusieurs autres articles d'un intérêt non moins vif, notamment: le curieux article, "Le Pape Pie XII, descendant direct de Louis XVII" par A. Perricot; la magnifique confidence, du grand écrivain catholique Paul Claudel; "Les Etapes Décisives de ma Conversion"; "L'émouvant testament spirituel", d'Alexis Carrel, auteur du plus grand succès de librairie L'HOMME CET INCONNU; "Vers les cerveaux artificiels"; "Les petites attentions font les grands bonheurs"; "Vivons-nous centennaires?"; "Télescope géant du Mont Palomar"; "J.-S. Bach est-il accessible aux seuls connaisseurs?"; "Un homme parle"; "Vous pouvez aider la chance";

"Illustration"

"ILLUSTRATION" un livre ouvert sur une mosaïque d'images? Serait-ce un album, une bande cinématographique? Non! C'est une nouvelle émission de C.H.R.C. "ILLUSTRATION", c'est la musique et l'évasion qu'elle permet à l'imagination. Dans un décor nouveau chaque semaine, évoluent des personnages féériques que la musique guide dans les sentiers de la fantaisie en liberté. "ILLUSTRATION" est entendue à CHRC tous les vendredis à 9.00 heures P.M. et est préparée par Gaétan Plante; le narrateur est Jean Boileau.

"King Kong"; enfin l'article bouleversant, "L'heure des femmes a sonné", etc.

Qui veut se procurer "Le DIGESTE FRANÇAIS" n'a qu'à s'adresser à son dépositaire de journaux et revues, ou encore écrire au DIGESTE FRANÇAIS, 2425, rue Holt, Montréal 36 (Qué.).

Plus de 30,000 acres de terre sont consacrées à la culture de la betterave à sucre dans le sud de l'Ontario. Une raffinerie locale achète la récolte et fournit des renseignements techniques aux agriculteurs.

Kowalchuk et Williams sont les gagnants de "Nos Futures Etoiles"

Montréal — 30 avril — June Marie Kowalchuk, soprano de Régina, Sask., et William Blaine Williams, baryton de Hamilton, Ont., ont été proclamés ce soir gagnants du deuxième concours national **Nos Futures étoiles** du réseau Français de Radio-Canada. Tous deux ont reçu chacun de M. Augustin Frigon, Directeur général de Radio-Canada, une bourse de \$500 et la promesse d'un engagement de 26 semaines.

L'an dernier, les deux vainqueurs avaient été Louise Roy, de St-Boniface, Man., et Jean-Pierre Comeau, de Granby, Qué.

La messe de la Fête des Mères

Le dimanche, 7 mai 1950
à 11 heures du matin.

A l'occasion de la **Fête des Mères**, Radio-Canada diffusera une messe pontificale le dimanche, 7 mai, de 11 heures à midi trente.

Elle sera célébrée à l'église Notre-Dame de Montréal par Mgr Conrad Chaumont, administrateur apostolique du diocèse. Le R. P. Paul Fortin, S.J., prononcera le sermon de circonstance.

"Tristan et Yseult" au théâtre Ford

Le Théâtre Ford fera revivre l'une des plus belles légendes du Moyen-Age à sa prochaine émission à Radio-Canada, jeudi, le 11 mai, à 9 heures du soir. C'est l'histoire tragique de **Tristan et Yseult**, et le réalisateur, Bruno Paradis, a choisi la version de Joseph Bédier qui fait autorité parce qu'il a su tirer parti de toutes les sources.

Dans cette reconstitution du poème breton, Tristan a reçu mission de ramener Yseult la blonde à son oncle Marc. Les deux jeunes gens boivent, par inadvertance, un philtre qui leur inspire l'un pour l'autre une passion irrésistible.

Parmi les interprètes que les auditeurs de Radio-Canada entendront dans cette oeuvre, mentionnons Sita Riddez, François Rozet, Jacques Auger et Guy Mauffette.

Plus de 30,000 acres de terre sont consacrées à la culture de la betterave à sucre dans le sud de l'Ontario. Une raffinerie locale achète la récolte et fournit des renseignements techniques aux agriculteurs.

Au cours des dernières années, on a recouvré pour plus de \$25,000 de pierres précieuses et de bagues perdues dans les égouts de Montréal.



Vous trouverez toujours un
GRAND ASSORTIMENT de
TISSUS À LA VERGE, CRÊPES,
LAINAGES, COTONNADES À
DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

Gérard BOULAY

rue Saint-Louis,

MONTMAGNY

Cinéma Taché

7 et 8 mai

Le Bal des Sirènes

(Version française)

Red SKELTON et Esther WILLIAMS

9 et 10 mai

Escale à Hollywood

(en couleurs)

Gene KELLY, Catharyn GRAYSON
et le fameux José ITURBI

11 mai

MAYALA

Mélodrame avec

Jims STEWART et Spencer TRACY

12 et 13 mai

LES DEUX NIGAUDS SOLDATS

(Version française)

avec ABBOTT et COSTELLO

LE SYNDICALISME

Quelques extraits des encycliques et documents pontificaux

Exposé du problème

La question ouvrière est d'une telle importance qu'elle mérite un soin plus attentif, plus vigilant, plus prévoyant, question délicate entre toutes: point névralgique, pourrait-on dire, du corps social.

Tout le monde en convient, il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'elles sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée.

Le travailleur attend de son travail, non seulement le droit au salaire, mais encore un droit strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera. Si donc, en réduisant ses dépenses, il est arrivé à faire quelques épargnes, et si pour s'en assurer la conservation, il les a par exemple réalisées dans un champ, il est de toute évidence que ce champ n'est pas autre chose que le salaire transformé. Le fonds ainsi acquis sera la propriété de l'artisan au même titre que la rémunération même de son travail. Mais qui ne voit que c'est précisément en cela que consiste le droit de propriété mobilière et immobilière?

Le travail et la vie

On peut affirmer en toute vérité que le travail est le moyen universel de pourvoir aux besoins de la vie.

La nature impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants; elle va plus loin. Comme les enfants reflètent la physionomie de leur père et sont une sorte de prolongement de sa personne, la nature lui inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur créer un patrimoine, qui les aide à se défendre dans la périlleuse traversée de la vie, contre toutes les surprises de la mauvaise fortune.

Possibilité et nécessité de l'union des classes

L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que

les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les prolétaires pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée, car de même que dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique, ainsi, dans la société les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre; il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté; au contraire d'un conflit perpétuel, il ne peut résulter que la confusion et des luttes sauvages.

Erroné et funeste en ses conséquences est le préjugé malheureusement trop répandu qui voit dans les préoccupations de ceux qui participent à la production industrielle une opposition irréductible d'intérêts divergents.

L'opposition n'est qu'apparente. Dans le domaine économique, il y a communauté d'activité et d'intérêts entre chefs d'entreprises et ouvriers. Méconnaître ce lien réciproque, travailler à le briser ne peut être que le fait d'une prétention de despotisme aveugle et déraisonnable.

Chefs d'entreprises et ouvriers ne sont pas antagonistes inconciliables. Ils sont coopérateurs dans une oeuvre commune. Ils mangent, pour ainsi dire, à la même table, puisqu'ils vivent en fin de compte du bénéfice net et global de l'économie nationale. Chacun touche son revenu.

Léopold COTE

Aurons-nous des signaux?...

(suite de la page 1)

M. Jean Lesage, député de Montmagny, a bien voulu agir comme procureur de la cité dans cette cause, assisté de Me Jos. Marineau. L'avocat du Canadien National était Me A. H. Hart, secondé par Me Ed. Pinsonneault. M. P.-F. Baillargeon, secrétaire de la Commission, agissait comme interprète et M. R. Valiquette remplissait les fonctions de greffier.

Plusieurs témoins à charge furent appelés pour démontrer que les traverses en question sont dangereuses et que le sifflet des locomotives fait un bruit intolérable. Mentionnons: MM. J.-René Côté, Son Honneur le maire Louis Roy, MM. Adrien Collin, Emile Collin, Irénée Poirier, Hervé Gauvin, Pierre Després et Paul Mercier. Me Hart appela comme témoins, MM. De Villers, Lalonde et Stonehouse. Ces derniers expliquèrent quelques détails techniques concernant les traverses à niveau, les règlements de sifflet des locomotives et le coût d'installation des signaux lumineux.

Me Lesage exposa aux commissaires que la ville de Montmagny se développe rapidement de chaque côté de la voie ferrée et que la circulation passant par les traverses à niveau devient de plus en plus considérable. Citant des chiffres compilés par les employés du chemin de fer, il dit que le 28 avril dernier, plus de 800 véhicules ont traversé le passage à niveau de la rue St-Pierre.

Parlant du bruit des sirènes de locomotives, Me Lesage affirme qu'il faut prendre les choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'elles étaient il y a 25 ans. Dans une cité de 10,000 habitants, dit-il, un tel bruit constitue une nuisance publique dont la ville n'est aucunement responsable.

La charge du chemin de fer devrait être plus lourde que celle de la ville, conclut Me Lesage, parce que le chemin de fer est postérieur aux rues et aussi à cause des voies d'évitement et de la grande vitesse de certains trains.

Me Hart plaide que la voie n'est pas dans les limites de la ville et que les traverses ne sont pas tellement dangereuses, qu'elles le sont moins aujourd'hui qu'il y a dix ans. Il estime que les chemins de fer ne doivent pas supporter en aucune façon le coût d'installation ou d'entretien des signaux parce qu'aucune protection supplémentaire n'est nécessaire.

Le commissaire en chef, l'honorable juge Archibald, et le commissaire en chef suppléant, le major Sylvestre, n'ont pu assister à l'audition de la cause.

On estime que les commissaires feront connaître leur décision d'ici une couple de semaines.

Si le MAL DE DOS vous incommode

Il vous faut peut-être des **Dodd's** Quand vos reins sont détraqués et que le mal de dos s'ensuit—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins, le remède canadien depuis 50 ans. En agissant sur les reins, les Pilules Dodd's pour les Reins aident à rétablir vite et sûrement leur fonctionnement normal—à soulager le mal de dos et la sensation de fatigue. Demandez des Pilules Dodd's pour les Reins dans n'importe quelle pharmacie; recherchez la boîte bleue à bande rouge. Vous pouvez compter sur Dodd's.

Pilules Dodd's POUR LES REINS

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Antoine CHABOT, L.S.C., C.A.

Jacques-E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue; analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUÉBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI 3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York

Spécialité: Maladies des YEUX. OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC Enr.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest Ringuet

Philippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

- FEU
- VOL
- AUTO
- VIE
- ACCIDENTS
- MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Paul-E. Taschereau

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

Odilon

de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, Enr.

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.

CORRIVEAU & CARON

COMPTABLES AGRÉÉS

62, rue Saint-Jean-Baptiste,

Téléphone: 248.

MONTMAGNY.

Avec les compliments de

E. BERNATCHEZ, O. D.

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

Rue St-Jean-Baptiste

Édifice Banque Provinciale

MONTMAGNY, P.Q.

Dans Montmagny et le District

Notes locales

M. et Mme Roland Simoneau se sont rendus à Niagara Falls.

M. et Mme Emile Juneau et leur fille Louise se sont rendus à Lévis dimanche dernier.

M. Clément Charbonneau, de Joliette, chez son fils, M. Paul Charbonneau.

M. et Mme Charles Joncas, Mlles Charlotte Joncas et Maria Collin, ainsi que M. Paul Casault et sa fille Jeannine se sont rendus à Victoriaville et à Plessisville.

Mlle Céline Moore, de Montréal a rendu visite à Mme Gaudias Dubé.

Mme A. Perrault, de Joliette, chez son frère, M. Paul Charbonneau.

M. et Mme Eustache Anctil ont rendu visite à leurs filles Colette et Jeannine.

Mme Maurice Charest, de St-Pascal, chez sa mère Mme Ernest Côté.

M. et Mme Armand Morin et Mme Ernest Côté se sont rendus aux États-Unis, visiter M. A. Morin.

M. et Mme Léo Pelletier, de Cornwall chez M. et Mme Armand Pelletier.

Mlle Irène Walsh est actuellement à Montréal, chez sa soeur, Irène.

BAPTEMES

Le 30 avril fut baptisé Joseph-Georges-Christian, fils de Camille Nicole et de Eugénie Simoneau. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Dusseault.

Le 30 avril a été baptisé Joseph-Alfred-Pierre-Richard, fils de Laurent Couillard et de Thérèse Talbot. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Couillard.

Le 2 mai fut baptisée Marie-Bernadette-Rolande, fille de Achille Brie et de Bernadette Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Bernier.

OFFRES EXCEPTIONNELLES

en

FOURRURE

- Mouton de Perse
- Chat sauvage
- Rat musqué
- Vison
- Caston
- Seal, Etc. . .

RITA NORMAND

Téléphone: 248

5, rue Frontenac, Montmagny.

Pour vos placements de MAI

Hôtel-Dieu de Montmagny.....	3½%
Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Kingston.....	3½%
Sanatorium de Mont-Joli.....	3½%
Sanatorium Saint-Jean.....	3½%
Gérard Collin.....	4½%
Ville de Chicoutimi.....	3½%
Congrégation Sacerdotale.....	3½%
Corporation épiscopale catholique romaine du Golfe St-Laurent.....	3½%
Etc., Etc., Etc.	

Georges-E. Fournier

agent vendeur

MONTMAGNY,

P. Qué.

Saint-Pierre

M. et Mme Nilus Leclerc, de L'Islet, étaient en visite chez leur cousine Mme A. Doyer, dimanche dernier.

M. et Mme Gustave St-Pierre et leur famille, après avoir passé quelques mois parmi nous, sont retournés à St-Jean Port-Joli.

Mmes Dr Jos.-L. Gagnon et Frs Dussault, de Lévis, et M. Roland Blouin, étaient en visite chez Mme A. Doyer.

M. Henri Bernier, de Québec, est venu passer le dimanche, l'invité de sa soeur, Mme Jos.-T. Bernier.

M. et Mme Xavier Proulx sont partis passer quelques semaines chez leurs enfants à Québec.

Mme Omer Roy et son jeune fils passent quelques semaines à Québec, les invités de M. et Mme Joseph Couillard.

M. Lucien Kirouac est retourné demeurer à Cowansville, Mississquoi.

M. Hidelbert Létourneau est de retour d'un voyage d'un mois en Espagne, en France et en Italie.

Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 8 MAI 1950

Principales activités:—

Lundi 8 mai — Saint-François: Clinique de B.C.G., à 10 hrs de l'avant-midi.

Mardi 9 mai — Saint-Paul: 2 hrs à 3 hrs: Clinique de bébés au village.

Ste-Euphémie: Clinique dentaire, de 10 hrs à midi et de 2 hrs à 4 hrs.

Mercredi 10 mai — Saint-François: Avant-midi: Clinique de B.C.G. 2 hrs: Clinique de bébés au village.

Judi 11 mai — Montmagny: Clinique de bébés à l'Unité sanitaire, 80c, rue St-Jean-Baptiste, près la Cie Bélanger, porte voisine du Cinéma Lafontaine.

Vendredi 12 mai — Saint-François: Clinique de B.C.G. Sainte-Apolline: Clinique dentaire.

Dr A. DUMAS, M.H.

Montmagny...

(suite de la page 1)

Traitant du problème de la construction de la route Trans-Canada, M. Rivard déclare que le gouvernement provincial est prêt à recevoir l'aide d'Ottawa, mais qu'il entend rester maître des routes de la province. Il précise également que le gouvernement de Québec désire assurer de meilleures voies de communications rurales, car il ne faut pas que tout l'argent soit consacré à la seule construction de la route Trans-Canada.

En terminant, le député de Montmagny évoque la belle figure d'Armand Lavergne qui jeta dans le comté les semences d'une saine politique.

Le soir, un grand banquet réunit près de 600 convives autour des tables dressées dans le pavillon central de l'Exposition. On remarquait, à la table d'honneur, un grand nombre de personnalités de la politique provinciale dont plusieurs ministres et des députés des comtés environnants. Un hommage particulier fut rendu par l'assistance à Madame Antoine Rivard.

A l'issue du dîner, plusieurs toasts furent portés par Me Paul-Eugène Bélanger, député de Bellechasse. D'éloquents orateurs y répondirent: l'hon. Omer Côté, pour le Canada, l'hon. Onésime Gagnon, pour la province, M. Irénée Poirier, M. L.-O. Roy et M. Bernatchez, pour le comté, et M. Bellemare pour le Solliciteur-Général.

Dans une vibrante allocution, l'hon. Rivard rendit hommage au Premier Ministre et à l'Union Nationale. Il remercia tous ceux qui avaient pris part à ce témoignage d'estime, insistant particulièrement sur l'empressement méritoire apporté par les habitants de son comté.

Après avoir magnifié l'effort et la conduite de la classe ouvrière de Montmagny, M. Rivard termine par une brillante péroraison où il évoque le glorieux avenir qui attend la province de Québec sous la direction du gouvernement actuel.

Banquet du Richelieu

A l'occasion de la Fête des Mères, le Club Richelieu de Montmagny organisera, jeudi soir le 11 mai, un dîner-causerie mixte qui se tiendra à l'Hôtel Montmagny Inn. Mgr Tessier, directeur de l'enseignement ménager de la province, écrivain réputé, sera le conférencier invité. La conférence-éclair sera prononcée par M. Pierre-Paul Blais, journaliste.

Après le dîner, une intéressante projection cinématographique sera présentée aux membres du Club.

Saint-Paul

MARIAGE

A Notre-Dame-du-Rosaire le 29 avril a été célébré le mariage de Mlle Jeannine Morin, fille de M. et Mme Adrien Morin, à M. Roméo Mercier, fils de M. et Mme Emile Mercier de N.-D.-du-Rosaire.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

HOSPITALISEE

Nous offrons nos vœux de rétablissement à Mme Hyacinthe Saulnier qui est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour une intervention chirurgicale.

DECES

Le 27 avril est décédé M. Chrysologue Dubé époux de feu Anna Blais à l'âge de 85 ans et 8 mois.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils MM. Philippe Dubé, de Rau-

quemaure, Abitibi, Elzéar Dubé, de St-Paul, Camille Dubé, de Québec et Gérard Dubé de N.-D.-du-Rosaire. Ses filles Mmes Alfred Godbout (Lydia Dubé), Philippe Tanguay (Evelina Dubé), de Ste-Apolline, Mme Gérard Labrecque (Alexina) de N.-D.-du-Rosaire, Mlles Eva et Antonia Dubé et Mme Victoria Dubé de Québec. Ses gendres MM. Alfred Godbout, Philippe Tanguay, Gérard Labrecque. Ses belles-filles, Mmes Philippe Dubé (née Ida Létourneau), Elzéar Dubé (née Anesie Thérberge), Gérard Dubé (née Marie-Anna Côté) et Mme Camille Dubé, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 29 avril dans l'église paroissiale.

Nos sympathies à la famille en deuil.

L'HEURE DE MONTMAGNY C H G B

11 heures à midi

RADIO SERVICE M B C

Atelier de Réparations: Imprimerie de Montmagny, rue Sainte-Marie

STUDIO, 24, Du Manoir, Tél.: 16

AUBAINES

6 GLACIÈRES À GLACE usagées et remises à neuf à vendre à des prix d'aubaine.

Ces glacières ont été reprises en échange contre vente de réfrigérateurs électriques.

GEORGES-A. COLLIN

MONTMAGNY

Tél.: 66

Avez-vous lu . . . ?

Au cours de brillantes cérémonies

Cette phrase se trouve quelque part ailleurs dans votre journal. Dites-nous dans quelle page?

Adressez votre réponse à "Le Peuple", rue du Dépôt, Montmagny, avant vendredi le 12 mai.

Prix en argent

Une lettre sera tirée au hasard parmi les réponses reçues et le gagnant recevra la somme de \$2.00.

Prix doublé

Si le gagnant a joint à sa réponse la bande d'adresse de son journal, prouvant qu'il est abonné, le prix sera porté à \$4.00.

Écoutez C. H. G. B., chaque dimanche à 11.30 a.m., pour d'autres renseignements.



La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

